



Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9406

Vendredi 3 Septembre 2021

L'USFP en campagne éclairée et responsable

Entouré de dizaines d'Ittihadi(e)s, Driss Lachguar en tournée militante à travers Kénitra, Ouezzane, Chaouen, Tétouan et Casablanca



Ph : Laaraki

Pages 20-21

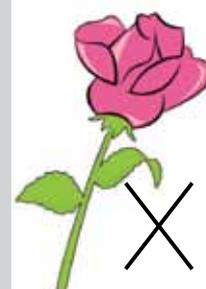
Votez USFP... Votez la Rose

Programme électoral

Volet social

Le champ religieux, culturel et communicationnel

Pages 14-15-16-17-18-19



La falsification des documents sanitaires liés à la Covid-19 compromet les efforts de lutte contre la pandémie

La falsification des documents sanitaires liés à la Covid-19, à l'instar des tests PCR et des pass vaccinaux, compromet les efforts des autorités publiques dans leur lutte contre la pandémie, a affirmé le secrétaire général de la présidence du ministère public, Hicham Bellaoui.

M. Bellaoui, qui était l'invité mercredi matin de la Radio d'information marocaine "RIM RADIO", a indiqué que ce phénomène constitue une menace pour la santé des citoyens, particulièrement durant cette période marquée par la propagation du variant Delta, soulignant la pleine implication de la présidence du ministère public dans la lutte contre ce phénomène dangereux.

Le ministère public a adressé une circulaire aux procureurs généraux du Roi près les Cours d'appel et aux procureurs du Roi près les tribunaux de première instance les appelant à lutter contre certains cas de falsification des documents Covid-19, a-t-il expliqué, relevant que depuis l'envoi de cette circulaire, le nombre de prévenus a atteint près de 80 individus, dont la plupart ont été arrêtés aux postes-frontières.

Les recherches ont prouvé l'implication de certains professionnels du secteur de la santé officiant dans les hôpitaux et les laboratoires privés, a fait savoir M. Bellaoui, notant que la présidence du ministère public a exhorté la police judiciaire à adopter tous les mécanismes appropriés pour surveiller les actes criminels en lien



avec ce phénomène.

La présidence du ministère public a également appelé à agir avec la fermeté nécessaire contre toutes les personnes impliquées dans ce genre d'affaires qui touchent à la sécurité sanitaire du Royaume dans le respect strict de la loi, exhortant la justice à appliquer des sanctions dissuasives proportionnées à la gravité des actes commis. Le responsable a, en outre, expliqué que ces mesures strictes prises par la présidence du ministère

public visent à sensibiliser les citoyens à éviter ces pratiques et à ne pas tomber dans le piège des "intermédiaires", ajoutant que le ministère public a pour objectif de réduire grâce à ces mesures le phénomène de falsification des documents sanitaires liés à la Covid-19 durant les prochains jours.

M. Bellaoui a, d'autre part, mis l'accent sur les efforts fournis par le ministère public dans la lutte contre la corruption et dans la moralisation de la vie publique, évoquant principale-

ment la création d'un numéro direct dédié à la réception des plaintes des citoyens concernant les cas de corruption et ses différentes formes. Le bilan de ce mécanisme est "positif", s'est-il félicité, faisant remarquer qu'il a permis l'interpellation d'un nombre important d'individus en flagrant délit dans des affaires de corruption dans divers secteurs, "ce qui reflète l'interaction des citoyens avec ce numéro et leur confiance dans les mécanismes établis par les institutions étatiques".

Coopération internationale et partenariat Sud-Sud

Les deux leviers pour atteindre les objectifs du Pacte de Marrakech sur les migrations

La coopération internationale et le partenariat Sud-Sud sont des leviers indéniables pour concrétiser les 23 objectifs du Pacte mondial de Marrakech sur les migrations, ont affirmé mercredi des panélistes lors d'une visioconférence initiée par des institutions internationales.

Plusieurs intervenants ont insisté sur l'importance d'une coopération internationale accrue au service de la mise en œuvre de ce pacte signé en 2018 dans la cité ocre, mais aussi sur le partenariat Sud-Sud et l'échange d'expériences et d'expertises entre pays africains.

Ils ont discuté des progrès et défis à relever dans la mise en application du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, lors de la première conférence intergouvernementale pour l'Examen régional africain sur la mise en œuvre de cet instrument international, organisée par la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique (CEA), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Réseau des Nations

unies sur les migrations.

Les panélistes représentant plusieurs Etats africains ont mis l'accent sur les défis communs auxquels font face les pays du continent en la matière, dont la mise en place d'une bonne gouvernance, la lutte contre la traite des êtres humains, le renforcement des capacités ou encore l'impact de la pandémie de Covid-19 dans les domaines social et économique.

A cette occasion, le vice-ministre égyptien des Affaires étrangères, Hamdi Loza, a relevé que la propagation de la Covid-19 a creusé davantage le fossé entre pays africains en termes de gestion de la question migratoire, d'autant plus qu'ils ont été durement impactés par les répercussions néfastes de la pandémie.

En Afrique, bon nombre de migrants ont été contraints de retourner dans leur pays d'origine sur fond de crise de l'emploi, a-t-il précisé, ajoutant que cette situation a pour corollaire une chute considérable des transferts de fonds de la diaspora.

L'Egypte est un pays fortement impliqué dans la gestion des flux migratoires avec

quelque 6 millions de migrants accueillis sur son territoire, c'est pourquoi l'exécutif déploie une batterie de mesures en vue d'améliorer leurs conditions et protéger leurs droits.

Il s'agit en effet d'améliorer les compétences et connaissances des jeunes migrants en vue de faciliter leur accès au marché du travail, de renforcer les systèmes de protection des victimes ou encore de lutter contre la discrimination à l'égard des migrants sous toutes ses formes, a-t-il poursuivi.

Pour sa part, le coordinateur national pour la migration à Djibouti, Abdoukader Ibrahim Gona, a salué les efforts du Maroc dans le domaine de la protection des migrants, y compris pour la tenue de cette conférence virtuelle, permettant un partage d'expériences dans le domaine de la migration et de la circulation des personnes.

Le Pacte de Marrakech revêt une importance particulière pour Djibouti qui offre une terre d'accueil, d'émigration et de transit vers les pays du continent, a-t-il souligné, notant qu'"il est de notre responsabilité de prendre des initiatives pérennes pour améliorer les

conditions des migrants et des réfugiés, dans le respect de la dignité humaine".

Lors de l'ouverture officielle mercredi de cette première réunion intergouvernementale pour l'Examen régional du Pacte de Marrakech, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a affirmé que l'Afrique s'est positionnée comme un acteur central de la mise en œuvre de ce pacte.

Il a précisé que les grandes mesures africaines récentes sont des marqueurs à cet égard, citant la mise en place effective de l'Observatoire africain des migrations dont le siège a été inauguré le 18 décembre 2020 à Rabat.

Le Pacte mondial, adopté au Maroc en décembre 2018, comprend 23 objectifs avec pour chacun un catalogue d'actions possibles, comme rendre les filières de migration accessibles et plus souples, faciliter l'accès aux procédures de regroupement familial des migrants et réduire les délais de traitement des demandes de permis pour les autorisations de travail ordinaires.

Le politique emboîte le pas à l'économique

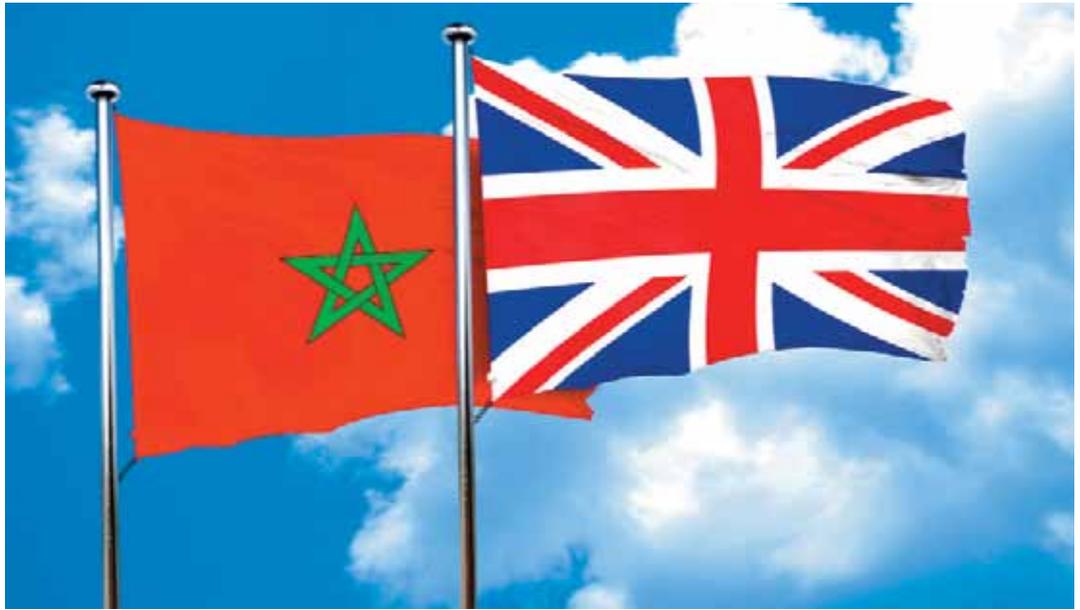
Ouverture imminente d'un consulat britannique à Dakhla

La Grande-Bretagne pourrait-elle être la deuxième grande puissance à reconnaître la souveraineté marocaine sur le Sahara marocain après les États-Unis d'Amérique qui avaient reconnu la souveraineté du Maroc sur son Sahara le 10 décembre 2020?

«Des analystes soulignent que le Royaume-Uni, suivant l'exemple des États-Unis, pourrait être de plus en plus proche de la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara. Dans un premier temps, le Premier ministre du Royaume-Uni, Boris Johnson, avait scellé des accords commerciaux, politiques et militaires avec le Roi du Maroc, Mohammed VI. Le Royaume-Uni deviendrait la prochaine puissance mondiale à ouvrir un consulat au Sahara, une région dans laquelle les Britanniques possèdent déjà d'importantes entreprises», a écrit le portail espagnol Atalayar dans un article mis en ligne le 2 septembre, intitulé : «Le Royaume-Uni fait un pas de plus dans la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara».

Et le même article d'ajouter : «Il semble que le Royaume-Uni pourrait être plus proche de reconnaître officiellement la souveraineté du Maroc sur le Sahara, après que la chaîne publique BBC et l'Agence nationale britannique des statistiques ont mis à jour la carte du Maroc, supprimant officiellement la ligne séparant le Royaume du Sahara».

En fait, il y a quelques jours, le média public britannique, la prestigieuse BBC (British Broadcasting



Corporation), a publié la carte du Royaume du Maroc intégrant ses provinces du Sud : de Tanger à Lagouira. Certains observateurs considèrent que ce geste pourrait être suivi d'une inflexion majeure dans la position britannique en ce qui concerne la question du Sahara marocain.

Selon Nouafal Bouamri, avocat et spécialiste de la question du Sahara marocain, la Grande-Bretagne, dès sa sortie de l'Union européenne, a signé un accord commercial avec le Maroc qui inclut les provinces sahariennes, «ce

qui est considéré comme une reconnaissance par la Grande-Bretagne de la marocanité du Sahara et de la souveraineté marocaine sur ces provinces, étant donné que les accords économiques entre pays reflètent les positions politiques des conflits régionaux tels que le conflit artificiel autour du Sahara».

Par ailleurs, Nouafal Bouamri a souligné dans une déclaration à Libé que «ce qui a été publié par certains sites espagnols sur l'éventualité de l'ouverture d'un consulat par la Grande-Bretagne au Sahara marocain, à l'instar des États-Unis

d'Amérique, n'est pas nouveau, car plusieurs médias internationaux ont déjà évoqué l'existence d'un dialogue serein entre les diplomaties marocaine et britannique en ce sens», tout en affirmant que «la reconnaissance de la marocanité du Sahara et l'ouverture d'un consulat dans la ville de Dakhla ou de Laâyoune ne seront qu'une traduction de la relation économique forte entre les deux pays».

Selon ce spécialiste de la question du Sahara, ce qui plaide en faveur d'une éventuelle inflexion dans la position britannique est

«l'information publiée récemment selon laquelle le Maroc attend un grand cadeau de la Grande-Bretagne à l'occasion de l'anniversaire de la reine Elizabeth du fait de l'ancienneté des relations qui unissent les monarchies marocaine et britannique, d'autant plus que la Grande-Bretagne ne cesse de soutenir les résolutions du Conseil de sécurité relatives au conflit du Sahara appelant à une solution politique basée sur le projet d'autonomie proposé par le Royaume».

Mourad Tabet

Mohamed Salah Tamek met en avant l'approche du Maroc dans la lutte contre l'extrémisme

Le délégué général à l'Administration pénitentiaire et à la réinsertion, Mohamed Salah Tamek, a mis en avant, lors de son passage sur le plateau d'une émission américaine, l'approche multidimensionnelle du Maroc en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme.

Grâce au leadership de SM le Roi Mohammed VI, Commandeur des croyants, le Maroc a déployé d'importants efforts sur différents fronts pour contrer la menace du terrorisme et du radicalisme, a expliqué M. Tamek lors de l'émission d'actualité «Joe Pags Talk Show».

La politique du Royaume en matière de gestion des affaires religieuses est fondée, a-t-il expliqué, sur le fait que SM le Roi Mohammed VI, à la fois Chef de l'Etat et Commandeur des croyants, veille sur la préservation

des constantes religieuses et la protection de l'exercice des cultes.

Le délégué général de la DGPARG a rappelé dans ce sens que le référentiel religieux du Maroc est fondé sur la modération, l'ouverture et la tolérance, tout en relevant notamment l'importance de l'organisation de l'émission des fatwas, les attributions du Conseil supérieur des oulémas, l'enseignement religieux et les efforts du Maroc dans la formation et l'encadrement des imams pour prémunir le Royaume contre l'extrémisme violent et l'ostracisme.

Evoquant les programmes de déradicalisation mis en œuvre dans le milieu carcéral pour parer à l'idéologie obscurantiste, M. Tamek a indiqué que «60% des détenus salafistes libérés de prison ne récidivent plus».

Il a en outre mis en relief les ef-

forts déployés pour assurer à la fois un soutien pédagogique et socioéconomique aux détenus pour leur permettre une meilleure réinsertion.

Interrogé sur le cas d'un ex-condamné pour des actes terroristes, exilé en Allemagne, M. Tamek a fait part de son étonnement quant à l'attitude de ce pays sur ce dossier, faisant remarquer que cet individu incite à la violence contre les institutions du Royaume. La position de l'Allemagne sur ce dossier reflète une stratégie globale hostile, a déploré M. Tamek.

Le délégué général de la DGPARG a tenu, lors de cette interview avec le média américain, à saluer de nouveau la reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara, en relevant qu'en tant que Sahraoui, il ne peut que se féliciter de cette décision historique.

Enquête judiciaire à l'encontre d'un policier pour son implication présumée dans une affaire de vol

Le service préfectoral de la police judiciaire de Rabat a ouvert, mercredi, une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent, pour déterminer les actes criminels attribués à un gardien de paix pour son implication présumée dans une affaire de vol.

Les services de la préfecture de police de Rabat avaient reçu deux plaintes concernant l'implication présumée d'une personne en uniforme de service dans le non-paiement de biens et marchandises obtenus sans le consentement de leurs propriétaires dans deux magasins de vêtements et de produits cosmétiques, ce

qui a nécessité l'ouverture d'une enquête approfondie ayant permis d'identifier le suspect et de l'interpeller, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Le policier mis en cause a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête préliminaire ordonnée par le parquet compétent, afin d'élucider les circonstances de cette affaire, tandis que la DGSN attend la fin de l'enquête judiciaire pour prendre les mesures administratives et disciplinaires prévues par le statut fondamental des fonctionnaires de la sûreté nationale, conclut le communiqué.

Juvenal Urizar Alfaro : *Le Maroc est l'ambassadeur naturel, le médiateur naturel qui exerce ses bons offices au nom de l'ensemble du continent africain*



Dans un entretien accordé à la MAP, le président de la Fondation chilienne «*Acción Global Sur*» (Action Globale Sud), Juvenal Urizar Alfaro, estime que rien ne justifie la rupture, de la part de l'Algérie, de ses relations diplomatiques avec le Maroc.

Voici les réponses de l'avocat et professeur chilien des relations internationales aux questions de la MAP :

Question : La décision algérienne de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc vous a-t-elle surpris ? Pourquoi ?

Réponse : Sans aucun doute, l'étrange décision algérienne a

provoqué une certaine surprise chez le peuple marocain et la communauté internationale en général, en plus du malaise naturel que puisse provoquer une rupture des relations, contrairement aux pratiques diplomatiques entre les nations civilisées, d'autant plus que plus la justification est longue, plus elle est difficile à croire. Apparemment, l'Algérie n'apprécie pas le développement social, politique, économique, éducatif que connaît le Maroc, encore moins l'attitude que les Etats-Unis ont adoptée en reconnaissant la souveraineté du Royaume sur les provinces du Sud. Il s'agirait d'un mélange de

plusieurs raisons, mais ce tutti frutti de prétextes ne justifie pas qu'un État rompe unilatéralement ses relations diplomatiques avec un autre État, du jour au lendemain.

Au-delà de la longue déclaration que le ministre algérien des Affaires étrangères a lue à ce sujet, quelles sont les vraies raisons qui pourraient justifier à votre avis cette décision ?

Je pense qu'il y a un acte simulé et un acte dissimulé. L'acte simulé vient mettre fin à la coopération autour du gazoduc Maghreb-Europe pour approvisionner le sud de l'Espagne. Son côté économique vise

à faire pression ou à punir. Autant que je sache, le contrat expire à la fin de cette année, et s'il n'est pas renouvelé, ce gazoduc devient propriété de l'État marocain. Donc, en réalité ce que le Maroc perd est minime. L'Algérie perd davantage, parce que l'autre gazoduc qui permet d'approvisionner directement l'Espagne a une faible capacité et il est, par conséquent, moins compétitif.

L'acte dissimulé derrière les véritables raisons qui justifient clairement pourquoi il y a de la colère, de l'envie, de la perfidie de la part de l'Algérie, ce sont ses plans pour le Polisario qui n'ont pas fonctionné. La question de la pandémie et le prochain boom économique post-pandémie qui approche vont rendre les plans de l'Algérie plus chimériques que jamais.

Pourquoi à votre avis, le gouvernement algérien a-t-il ignoré la main tendue du Maroc ?

Le Maroc a toujours eu la volonté de dialogue et d'entente. Il l'a démontré à travers ses relations avec tous les pays d'Afrique et, ailleurs, avec les pays qui s'inscrivent en faveur des principes et des normes de la coopération Sud-Sud et des pratiques universellement acceptées dans ce domaine. Le «jeu à somme nulle» auquel s'adonne l'Algérie affecte davantage le peuple algérien, qui a besoin de plus d'espaces pour

le travail, la santé, l'éducation. Cette attitude relève de la politique politicienne, de la politique avec un p minuscule, et non d'une vision d'État.

A quoi pourrait ressembler l'avenir de ces relations rompues ?

Concernant l'avenir, je crois que la raison doit prévaloir pour l'instant, car les esprits en Algérie sont surchauffés. Je suis sûr que deux nations qui, historiquement, géographiquement et ethniquement, partagent une tradition et un héritage commun, sont condamnées naturellement à s'entendre. Au XXI^e siècle, les relations internationales sont basées sur la formule Win-Win (...). Je suis sûr que le citoyen algérien, le moment venu, fera savoir aux autorités de son pays, par des faits et non pas par des paroles, qu'il faut retourner à la table des négociations et, espérons-le, remettre sur de meilleures bases le rétablissement des relations diplomatiques. J'espère que la raison va triompher et que le dialogue reprendra. La main du Maroc continue d'être tendue. Il faut que la justice et le droit prévalent, en raison de tout ce que le Maroc a fait, non seulement avec l'Algérie, mais aussi avec le Maghreb et partout en Afrique. Le Maroc est l'ambassadeur naturel, le médiateur naturel qui exerce ses bons offices au nom de l'ensemble du continent africain.

David Pollock : *En rompant ses liens avec Rabat, Alger veut détourner l'attention de ses problèmes internes*

La décision de l'Algérie de rompre ses liens diplomatiques avec le Maroc est "vraisemblablement une tentative de détourner l'attention de ses problèmes internes", écrit l'expert du think tank américain "The Washington Institute", David Pollock.

"L'Algérie, à mon avis, joue le rôle principal dans cette tragi-comédie", estime le politologue, expliquant que derrière la campagne médiatique et diplomatique menée par Alger contre le Maroc "se cache probablement la situation intérieure difficile du gouvernement algérien".

"Il s'agit d'un gouvernement impopulaire et autocratique, malgré les élections, qui a dû faire face à des protestations massives de l'opposition (Hirak) et d'autres mouvements sociaux au cours des deux dernières années; il dirige aujourd'hui une économie en fort déclin avec peu de perspectives de reprise à court terme", fait remarquer l'expert américain.

"Essayer de détourner le mécontentement populaire en désignant des boucs

émissaires étrangers est une technique usée mais éprouvée de ces régimes", a-t-il souligné.

Pour M. Pollock, le récent discours de SM le Roi Mohammed VI à l'occasion de la Fête du Trône est "notamment conciliant envers l'Algérie".

Evoquant la position des Etats-Unis face à cet épisode, l'analyse américain a estimé que "Washington, qui souhaiterait maintenir sa vieille alliance avec le Maroc tout en améliorant ses liens avec l'Algérie, ne peut que regarder avec désarroi les deux pays s'éloigner l'un de l'autre".

L'expert a néanmoins ajouté que les responsables américains sont "submergés" ces jours-ci par des crises et dilemmes bien plus graves, allant de l'Afghanistan à l'Iran, sans parler des défis économiques et sanitaires domestiques auxquels le pays est confronté.

"Par conséquent, personne ne doit s'attendre à une tentative américaine efficace de gestion des conflits ou de médiation en Afrique du Nord", a-t-il affirmé,



notant que "le point positif pour toutes les parties concernées est simplement que personne ne souhaite vraiment s'adonner aux risques imprévisibles d'une vraie confrontation".

"En bref, la rupture diplomatique entre l'Algérie et le Maroc est une source de préoccupation, mais pas d'alarme majeure" pour les Etats-Unis, a conclu l'expert américain.



L'Afghanistan attend son nouveau gouvernement

Des femmes manifestent pour leurs droits



Les talibans sont sur le point d'annoncer la formation de leur nouveau gouvernement, qui ne devrait pas inclure de femmes, une perspective contre laquelle des dizaines d'Afghanes ont protesté jeudi, illustrant les défis auxquels le pouvoir va être confronté.

Selon des sources talibanes, les nouveaux maîtres du pays pourraient annoncer la composition de leur gouvernement juste après la prière ce vendredi, quelques jours seulement après le départ lundi des dernières troupes américaines et la fin d'une guerre de 20 ans.

Les Afghans et le monde attendent impatiemment de connaître la composition de ce gouvernement, dont les talibans ont maintes fois promis qu'il serait "inclusif".

Le chef adjoint de leur bureau politique au Qatar, Sher Mohammad Abbas Stanekzai, a renouvelé cette promesse mercredi dans une interview à la BBC. Mais il a aussi laissé entendre qu'il "pourrait ne pas y avoir" de femmes nommées ministres ou à des postes à responsabilité, mais uniquement à des échelons inférieurs.

Panias lors de leur premier passage au pouvoir entre 1996 et 2001, les talibans sont attendus au tournant par la communauté internationale qui garde en mémoire la brutalité de leur régime à l'époque.

Leur application stricte de la charia, la loi islamique, s'était notamment traduite par la disparition progressive des femmes de l'espace public et la persécution des opposants.

Une cinquantaine de femmes sont descendues jeudi dans les rues d'Hérat, capitale cosmopolite de l'Ouest afghan, pour revendiquer leur droit à travailler et réclamer la participation de femmes au nouvel exécutif, a constaté un journaliste de l'AFP.

"C'est notre droit d'avoir une éducation, du travail et la sécurité", ont chanté à l'unisson les manifestantes. "Nous n'avons pas peur, nous sommes unies".

"Des pourparlers sont en cours pour former un gouvernement mais ils ne parlent pas de la participation des femmes", a regretté Basira Taheiri, l'une des organisatrices de la manifestation, interrogée par l'AFP.

"Nous voulons que les talibans tiennent des consultations avec nous", a-t-elle ajouté. "Nous continuerons nos manifestations, elles ont commencé à Hérat, elles s'étendront bientôt à d'autres provinces".

Ce genre d'expression publique de mécontentement est une nouveauté pour les talibans, qui réprimaient impitoyablement toute contestation lors de leur régime précédent.

Cela montre qu'ils vont devoir s'adapter à une société afghane devenue plus libérale et plus ouverte sur le monde extérieur ces 20 dernières années.

Parmi les 123.000 personnes, afghanes et étrangères, qui ont fui l'Afghanistan ces dernières semaines grâce à un pont aérien organisé par les Occidentaux, figurait la première femme journaliste afghane à avoir interviewé un responsable taliban en di-

rect à la télévision.

Présentatrice sur la chaîne de télévision privée afghane Tolo News, Beheshta Arghand a fui au Qatar, craignant pour sa vie au moment où les islamistes prenaient le contrôle du pays.

"Je veux dire à la communauté internationale: s'il vous plaît, faites quelque chose pour les femmes afghanes", a-t-elle déclaré mercredi à l'AFP.

Les talibans se sont efforcés depuis plusieurs semaines de présenter

un visage plus modéré et plus ouvert, assurant que le droit des femmes serait respecté.

Ils ont notamment annoncé qu'elles pourraient étudier à l'université, mais dans des classes non mixtes, et appelé récemment les travailleuses du secteur de la santé à reprendre le travail. Mais pour l'heure, ces déclarations peinent à convaincre.

Ces dernières semaines, les talibans ont noué des contacts notamment avec des personnalités afghanes qui leur sont opposées, comme l'ancien vice-président Hamid Karzaï, ou l'ancien vice-président Abdullah Abdullah. Mais rien n'a transpercé sur leurs intentions réelles à leur égard.

Selon Tolo News, le chef des talibans, le mollah Hibatullah Akhundzada, exercera l'autorité suprême au titre de guide religieux du pays. Mais la responsabilité de mener le gouvernement sera confiée à quelqu'un d'autre. Le co-fondateur du mouvement, Abdul Ghani Baradar, devrait occuper un poste important au sein de l'exécutif.

Ce gouvernement aura devant lui un lourd défi: celui de rebâtir une économie détruite par deux décennies de guerre et largement dépendante de l'aide internationale, qui a été en grande partie gelée depuis la prise du pouvoir par les talibans le 15 août.

Dans les rues de Kaboul, la première préoccupation est celle-ci. "Avec l'arrivée des talibans, il est juste de dire qu'il y a la sécurité, mais les affaires sont en-dessous de zéro", a expliqué à l'AFP Karim Jan, un commerçant en électronique.

Les talibans vont devoir trouver d'urgence les fonds pour verser les salaires des fonctionnaires et maintenir en état de marche les infrastructures vitales (eau, électricité, communications).

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a mis en garde mardi contre "une catastrophe humanitaire" en Afghanistan et "la menace d'un effondrement total des services de base".

Les talibans doivent aussi prouver qu'ils ont l'expertise pour diriger le pays, alors que des dizaines de milliers d'Afghans, souvent parmi les plus éduqués et qualifiés, ont fui l'Afghanistan depuis leur arrivée au pouvoir.

L'une de leurs priorités sera de remettre en état l'aéroport de Kaboul, d'une importance cruciale pour faire transiter le soutien médical et humanitaire dont le pays a besoin.

Un avion qatari transportant une équipe technique s'est posé mercredi sur le tarmac de cet aéroport. Une source proche du dossier a indiqué à l'AFP que le Qatar avait envoyé cette équipe pour discuter de "la reprise des opérations de l'aéroport", les talibans ayant fait une requête d'"assistance technique".

Aux Etats-Unis, où le président Joe Biden est critiqué pour sa gestion de la crise afghane, les plus hauts responsables du Pentagone se sont engagés mercredi à "tirer les leçons" de la guerre, reconnaissant ressentir "douleur et colère" après avoir remis le pays aux mains des talibans, leurs ennemis de 20 ans.

“

Les talibans vont devoir trouver d'urgence les fonds pour verser les salaires des fonctionnaires et maintenir en état de marche les infrastructures vitales

Hanoï transformée en prison à ciel ouvert pour lutter contre le coronavirus

Des barrières métalliques, du bambou, des fils barbelés, des caisses de bière empilées à la hâte dans les rues de Hanoï pour empêcher les habitants de circuler et de propager le coronavirus donnent à la capitale vietnamienne des allures de prison à ciel ouvert.

"On se croirait dans un centre de détention", soupire Ho Thi Anh, 72 ans, dont le quartier, cerné par ces barricades de fortune, a pris des allures de camp retranché.

"Toutes les allées menant à ma maison sont bloquées. Des proches déposent devant les barrières de la nourriture tous les trois jours", explique-t-elle à l'AFP.

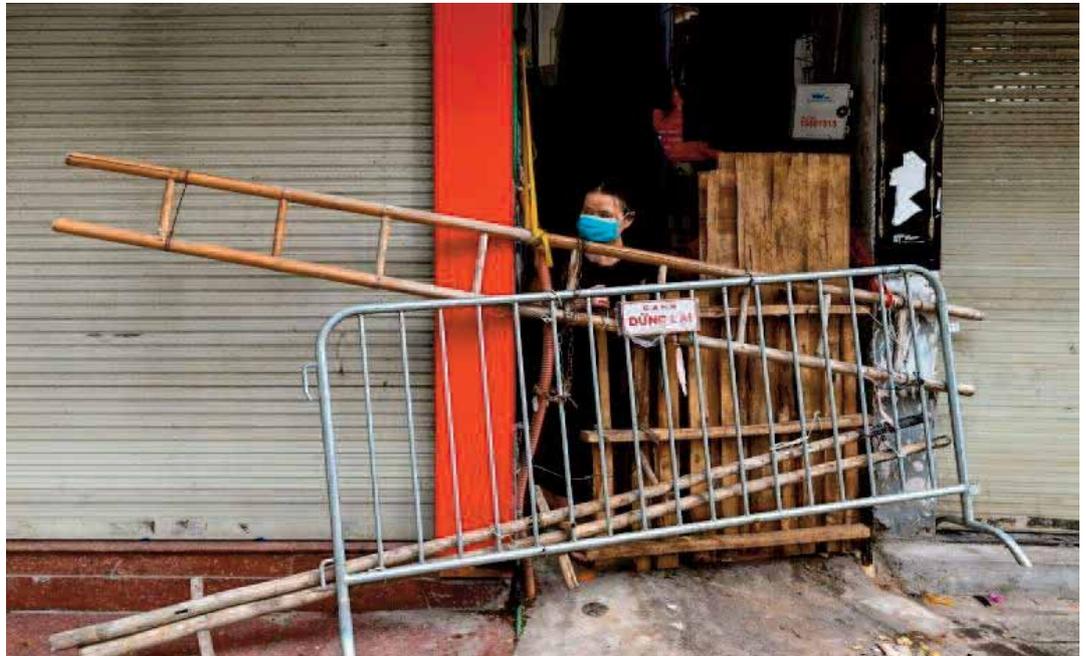
Du jamais-vu, même entre 1945 et 1975 pendant les heures sombres des guerres contre la France et les Etats-Unis.

Les huit millions d'habitants ont reçu l'ordre de se confiner depuis fin juillet, mais les restrictions de mouvement se resserrent de plus en plus alors que la vague de coronavirus, qui épargne encore relativement la ville, fait des ravages dans le sud, notamment à Hô Chi Minh-Ville.

Hanoï est désormais divisée en une multitude de secteurs entre lesquels il est devenu très difficile de circuler.

Objectif des barricades: isoler une zone dès qu'un cas de Covid-19 est détecté et verrouiller les quartiers épargnés par l'épidémie.

"Notre secteur est bleu, exempt de virus. Je surveille pour m'assurer qu'aucun étranger n'y pénètre (...). On ne veut pas du Covid chez nous", lance Nguyen Ha Van, volontaire pour monter la garde devant l'étroite allée qui mène à sa maison.



Pénalisé par la lenteur de sa campagne de vaccination, le Vietnam, salué en 2020 comme un pays exemplaire dans sa lutte contre l'épidémie avec sa stricte politique de quarantaine et de suivi des personnes contaminées, connaît un sévère retour de bâton.

Les autorités recensent plus de 10.000 décès depuis fin juillet, contre seulement quelques dizaines l'année dernière.

Hô Chi Minh-Ville, poumon économique du pays, est au cœur de la tempête et a pris des allures de

ville assiégée.

L'armée y a déployé des milliers de soldats et de réservistes pour faire appliquer les restrictions et distribuer des sacs de nourriture aux habitants cloîtrés chez eux.

Le système de santé de la mégapole de neuf millions d'habitants est sous pression.

"Ma garde se fait entre 7 heures et minuit, parfois même encore toute la nuit", racontait mi-août à l'AFP Truong Van Anh, médecin dans un hôpital de fortune de plus de 2.000 lits, qui dormait sur place

depuis plus d'un mois.

Depuis, 17.000 soignants des autres provinces ont été dépêchés en renfort.

Plus de la moitié des 98 millions de Vietnamiens sont désormais soumis à des restrictions de déplacement.

Peu osent critiquer ouvertement la politique du parti unique par peur des représailles.

Le pays déploie très lentement sa campagne vaccinale: 17% de la population seulement a reçu une dose de vaccin, 2,6% étant entière-

ment vaccinés.

Le régime communiste a du mal à trouver de l'argent et a lancé un appel aux dons parmi la population.

Les Etats-Unis et la Chine ont offert plusieurs millions de doses et des accords commerciaux ont été signés avec les laboratoires américains Pfizer et Moderna, le Suédo-Britannique AstraZeneca et le Chinois Sinovac.

Objectif: tenter d'injecter au moins une dose à 70% de la population d'ici avril 2022.

Chute record du chômage en août avec le retour des touristes en Espagne

L'Espagne a connu une chute record du chômage en août, grâce notamment à la reprise de l'activité touristique, fortement affectée ces derniers mois par la pandémie de Covid-19.

Selon le ministère du Travail et de la Sécurité sociale, le nombre de personnes inscrites au chômage a baissé de 2,42% par rapport à juillet, avec 82.583 demandeurs d'emploi en moins.

Par rapport à août 2020, la baisse atteint 12,33% (468.899 chômeurs en moins).

"Il s'agit de la chute mensuelle la plus importante" depuis le début de "cette série statistique" en 1996, souligne le ministère, qui rappelle que le mois d'août est "traditionnellement" marqué par une hausse du chômage, liée à la baisse d'activité dans de nombreux secteurs.

D'après le ministère, le chômage a diminué dans tous les secteurs à l'exception de la construction.

Selon l'Institut national de la statistique (INE), les arrivées de touristes étrangers ont fortement augmenté en juillet par rapport à 2020

(+78,3%), même si elles restent très éloignées de leur niveau d'avant pandémie.

Les chiffres du mois d'août ne sont pas encore connus, mais plusieurs acteurs du secteur ont fait état ces dernières semaines d'une reprise soutenue de l'activité, portée par le tourisme national, qui a compensé l'absence d'une partie des visiteurs étrangers.

La ministre de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce, Reyes Maroto, a assuré lundi sur Twitter que la reprise touristique espagnole "se consolide", évoquant la création de 244.150 emplois dans le secteur entre juillet 2020 et juillet 2021.

Début juillet, le gouvernement a réitéré son objectif d'attirer près de 45 millions de touristes étrangers cette année, soit la moitié environ du volume atteint en 2019, lorsque l'Espagne était la deuxième destination touristique mondiale après la France.

Mais sur les sept premiers mois de 2021, seules 9,8 millions d'entrées ont été enregistrées, contre 47,9 millions sur la même période de 2019.

Au moins 15 millions de doses de vaccins anti-Covid jetées depuis mars aux Etats-Unis

Au moins 15 millions de doses de vaccins anti-Covid ont été jetées aux Etats-Unis depuis le 1er mars, selon le média américain NBC mercredi, citant des informations obtenues auprès des autorités sanitaires américaines.

Ce nombre de doses gâchées a été rapporté par les Etats américains ou les pharmacies qui administrent les vaccins aux Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), principale agence fédérale de santé publique du pays.

Il est probablement sous-estimé, plusieurs Etats ou agences fédérales manquant dans ces données.

Les raisons pour jeter des doses peuvent être diverses: date de péremption passée, erreur de dilution, problèmes de réfrigération, fioles fissurées... De plus, une fiole de vaccin contenant plusieurs doses, une fois celle-ci ouverte, les autres doses doivent alors être utilisées dans les quelques heures suivantes -- et sont donc parfois jetées faute de trouver pre-

neur. Deux chaînes de pharmacies nationales, Walgreens et CVS, ont rapporté plus de deux millions de doses gâchées chacune, et Walmart et Rite Aid, plus d'un million.

Selon des données précédentes fournies par les autorités sanitaires, entre le début de la campagne de vaccination américaine en décembre 2020 et mars, environ 200.000 doses avaient été gâchées.

Sur les 15 millions jetées par la suite, la plupart l'ont été durant les mois d'été (juin à août), note NBC.

Ce chiffre représente une petite fraction du nombre de doses distribuées au total dans le pays depuis décembre (près de 444 millions), ainsi que du nombre de doses effectivement administrées (371 millions).

Mais la vaccination anti-Covid reste très inégalitaire dans le monde, et la course aux doses est une réalité, de nombreux pays n'ayant pour le moment pu vacciner qu'une petite partie de leur population, notamment en Afrique.

Les restes d'Ida sèment le chaos dans le nord-est des Etats-Unis

Des pluies torrentielles et des crues éclair frappaient jeudi New York, où sept personnes ont trouvé la mort, au passage des restes de l'ouragan Ida qui semait le chaos dans le nord-est des Etats-Unis, entraînant annulations de vols et déclarations d'état d'urgence.

Selon la police, au moins sept personnes ont péri dans la nuit de mercredi à jeudi à cause des intempéries à New York. Ces décès portent le bilan total à au moins 15 morts depuis qu'Ida avait touché terre dimanche en Louisiane (sud).

Des rues étaient transformées en rivières par endroits dans la capitale économique et culturelle américaine, tandis que les stations de métro étaient également inondées et le service interrompu, selon la Metropolitan Transportation Authority, qui gère les transports publics de New York.

Le service météo américain (NWS) a enregistré un record absolu de 80 mm de pluie en une heure à Central Park.

Au milieu de la nuit, la nouvelle gouverneure de l'Etat de New York, Kathy Hochul, a déclaré "l'état d'urgence" suite aux inondations "majeures" dans tous les comtés frontaliers de la ville, concernant potentiellement quelque 20 millions d'habitants.

Bill de Blasio, le maire sortant de New York, déjà meurtri par la pandémie de Covid-19, a déploré dans un tweet un "événement météorologique historique", décrétant également "l'état d'urgence".

Des centaines de vols ont été annulés dans les aéroports new-yorkais de Newark, LaGuardia et JFK. Une vidéo montrait un terminal inondé à Newark.

D'après le NWS, cet état d'urgence en raison d'inondations soudaines est une première dans l'histoire de la mégapole, déjà frappée en octobre 2012 par l'ouragan Sandy.

Des trombes d'eau sont tombées à partir de 21H30 mercredi (01H30 GMT jeudi) sur New York, où, selon plusieurs vidéos tweetées par le NWS, des rues ont été inondées dans les arrondissements de Brooklyn et du Queens, rendant la circulation automobile impossible.

"Ne conduisez pas sur des routes inondées. On ne sait rien de la profondeur et c'est trop dangereux. Faites demi-tour et ne vous noyez pas!", a exhorté le service météo. D'impressionnantes tornades ont été observées en Pennsylvanie, dans le New Jersey et dans le Maryland. Pluies et vents très violents ont également balayé le comté de Westchester, au nord de New York, avec nombre de sous-sols de maisons inondés en quelques minutes. Des photos obtenues par l'AFP montrent des sous-sols et rez-de-chaussées d'habitations avec au moins 50 cm d'eau.

Dans le New Jersey, frappé par des pluies torrentielles, l'état d'urgence a également été déclaré par le gouverneur Phil Murphy. Un mort y a été signalé.

Outre New York et sa région, Philadelphie a aussi été placée sous alerte tornade. "Abritez-vous maintenant. Les débris vo-



lants seront dangereux pour ceux qui ne sont pas mis à l'abri", a tweeté Notify NYC, un programme de communications d'urgence de la ville de New York. Une scène surréaliste s'est déroulée à Flushing Meadows, où la pluie a balayé un court de tennis pourtant bien couvert, provoquant l'interruption d'un match du deuxième tour de l'US Open entre le Sud-Africain Kevin Anderson et l'Argentin Diego Schwartzman. L'eau est passée par les quatre coins du toit rétractable de la salle, mis en place en 2018 pour précisément permettre de jouer en dépit de la pluie.

Fin août, New York et sa région avaient déjà été touchées par l'ouragan Henri. Les intempéries,

le 21 août, avaient mis fin prématurément à un grand concert donné à Central Park, censé symboliser le retour à une vie plus festive après la pandémie de coronavirus.

L'ouragan Ida, rétrogradé en cyclone post-tropical, a amené dans son sillage de fortes pluies, qui ont provoqué d'importantes inondations sur la côte Est des Etats-Unis.

"Le cyclone post-tropical Ida apporte de fortes pluies généralisées et des crues soudaines pouvant représenter un risque mortel le long et près de sa trajectoire", a précisé le National Hurricane Center.

Ida devrait ensuite continuer sa route vers le nord et se diriger

vers la Nouvelle-Angleterre jeudi.

Le président Joe Biden se rendra vendredi en Louisiane, où l'ouragan Ida, qui y a touché terre dimanche, a détruit de nombreux bâtiments et privé d'électricité plus d'un million de foyers.

Les ouragans sont un phénomène récurrent dans le sud des Etats-Unis. Mais le réchauffement de la surface des océans contribue à rendre les tempêtes plus puissantes, alertent les scientifiques.

Elles font notamment peser un risque de plus en plus important sur les communautés côtières, victimes de phénomènes de vagues-submersions amplifiés par la montée du niveau des océans.

Une ex-ministre danoise en procès pour avoir séparé des couples d'immigrés

Elle est accusée d'avoir contrevenu à la loi en séparant d'office des couples de demandeurs d'asile: Inger Støjberg, ex-ministre de l'Intégration du Danemark, est jugée devant une cour spéciale de justice, une procédure rarissime dans le pays scandinave.

"C'est le premier cas en 25 ans et avant il y a eu seulement un seul cas comparable (...) c'est historique", a déclaré à l'AFP Frederik Waage, professeur de droit à l'Université du Danemark du Sud.

Pendant les 36 jours d'audience, les 26 juges de la Cour spéciale, qui ne se réunissent que pour juger des membres du gouvernement, anciens ou présents, vont tâcher de déterminer si Mme Støjberg a violé la Convention européenne sur les droits de l'Homme en ordon-

nant la séparation de couples de demandeurs d'asile lorsque la femme est mineure.

"Je m'attends évidemment à être innocente", a déclaré à son arrivée au tribunal l'ancienne ministre de 48 ans, vêtue d'une robe bleue saphir. Elle doit témoigner à partir du 13 septembre.

En 2016, 23 couples, dont la différence d'âge était majoritairement peu importante, avaient été séparés, sans examen individuel de leur dossier, en vertu de la consigne donnée par la ministre libérale qui a depuis quitté le parti sans renoncer à son siège de députée.

Si initialement des "informations incorrectes ou trompeuses" qu'elle aurait données en commission constituaient une condition aggravante, elles n'ont finalement pas été présentées comme telles à la lecture de l'acte d'accu-

sation. En février, dans son discours au Parlement, qui conformément à la procédure a adopté l'acte d'accusation préliminaire, elle avait estimé avoir "fait ce qui, selon moi, était la seule chose politique et humaine à faire", pour lutter contre les mariages d'enfants forcés.

"Imaginez que vous arriviez dans un pays comme le Danemark, un pays de parité, en tant que jeune fille victime d'un mariage forcé, et que vous découvriez qu'au lieu de vous donner la possibilité de rompre votre mariage forcé, l'Etat vous y force en vous logeant ensemble dans un centre d'asile", avait-elle plaidé.

Parmi les 179 députés du Folketing, 139 avaient voté en faveur de l'acte d'accusation. Trente y étaient opposés et dix n'ont pas participé au vote.

Ministre de l'Immigration de 2015

à 2019 dans un gouvernement de centre-droit soutenu par la droite populiste anti-immigration DF, le Parti du peuple danois, Mme Støjberg assumait la très restrictive politique d'accueil du Danemark et s'enorgueillit d'avoir fait adopter plus de 110 amendements restreignant les droits des étrangers.

Tenant d'une ligne anti-immigration dure, habituée à critiquer l'Islam, elle avait suscité la polémique en posant avec un gâteau sur les réseaux sociaux pour fêter le 50e de ces amendements, en 2017.

Durant son mandat, elle avait aussi fait passer une mesure confisquant des biens de migrants pour financer leur prise en charge au Danemark.

C'est la troisième fois depuis 1910 qu'un responsable politique est renvoyé devant la Cour spéciale de justice, des-

tinée à juger des ministres ayant commis des malversations ou négligences dans l'exercice de leurs fonctions.

Le dernier cas remonte à 1993 avec le "Tamoulgate", le gel illégal du regroupement familial des réfugiés tamouls qui avait été décidé en 1987 et 1988 par l'ancien ministre conservateur de la Justice Erik Ninn-Hansen. Ce dernier avait écopé ensuite d'une peine de quatre mois de prison avec sursis.

Si elle est déclarée coupable, Mme Støjberg devrait très certainement être condamnée à une amende, selon le professeur de droit.

Au pouvoir depuis 2019, les sociaux-démocrates de Mette Frederiksen ont peu changé la très restrictive politique d'immigration du pays en vigueur sous la droite, prenant même des initiatives encore plus dures.

La différence de taille olympique entre l'Inde et la Chine

Les Jeux olympiques de Tokyo sont terminés, et le peuple et le gouvernement japonais ont poussé un soupir de soulagement que le spectacle se soit déroulé sans une épidémie majeure de Covid-19 dans le village des athlètes ou d'autres catastrophes. Ici, en Inde, les célébrations de la première médaille d'or du pays au lancer du javelot masculin – et sa meilleure performance médaillée à un seul Jeux olympiques – ne se sont pas encore apaisées. Mais à quel point, vraiment, est notre meilleur ?

Il y a une dizaine d'années, beaucoup parlaient de l'Inde et de la Chine dans le même souffle. Les deux pays étaient censés être les nouveaux prétendants à l'éminence mondiale après des siècles d'ascendance occidentale, la réponse orientale à des générations de succès économique occidental. Certains ont même parlé de «Chindia», comme s'ils étaient rejoints à la hanche dans l'imaginaire international.

Mais quiconque cherche à confirmer qu'un tel jumelage est, pour le moins, hors de propos, n'a qu'à regarder le décompte des médailles à Tokyo. La Chine s'est classée fière deuxième, avec 38 médailles d'or – une de moins que les Etats-Unis – et 88 médailles au total. Maintenant, faites défiler vers le bas, au-delà de la Biélorussie, de la Géorgie divisée, des Bahamas et même de la province séparatiste du Kosovo (dont l'indépendance de l'Inde ne reconnaît pas). Là, à la 48e place, se trouve l'Inde, avec sept médailles en tout, une d'or, deux d'argent et quatre de bronze.

En fait, ce n'est pas une surprise. Alors que la Chine s'est systématiquement battue pour le succès olympique depuis qu'elle a réintégré la compétition sportive mondiale après des années d'isolement, l'Inde est restée complaisante face à son manque de prouesses sportives. La Chine a fait pression et obtenu le droit d'accueillir les Jeux olympiques d'été à peine deux décennies après son retour aux Jeux. Mais l'Inde s'est reposée sur ses lauriers après avoir accueilli les Jeux asiatiques de 1982 à Delhi, et est maintenant considérée comme étant plus en retard dans la compétition pour accueillir les Jeux olympiques qu'elle ne l'était il y a quatre décennies.

À l'approche des Jeux de Pékin 2008, la Chine s'est lancée dans le «Projet 119», un programme gouvernemental conçu spécifiquement pour augmenter le nombre de médailles olympiques du pays (le 119 fait référence au nombre d'or décerné aux Jeux de Sydney en 2000 dans une telle médaille sports chargés comme l'athlétisme, la natation, l'aviation, la



voile, le canoë et le kayak). Les Indiens, en revanche, se demandent s'ils réussiront un jour à casser le plafond magique de dix médailles.

La Chine, voyant le nombre de médailles offertes en kayak, a décidé de créer une équipe qui maîtriserait un sport jusque-là inconnu dans l'Empire du Milieu. Mais l'Inde n'a même pas réussi à faire pression pour l'inclusion aux Jeux des quelques sports qu'elle pratique bien, comme le kabaddi (une forme de lutte par équipe), le polo ou le cricket, qui a été pratiqué aux Jeux olympiques de 1900 et jamais depuis.

De même, la Chine a développé de nouveaux atouts dans d'autres sports non traditionnels, comme le tir, tout en maintenant sa domination sur le tennis de table et le badminton. L'Inde, en revanche, a vu son invincibilité autrefois légendaire dans le hockey sur gazon s'estomper avec l'introduction du gazon artificiel, au point qu'une médaille de bronze pour l'équipe masculine à Tokyo a suscité une grande exaltation. En matière de sport, oubliez "Chindia" – les deux pays appartiennent à peine à la même phrase.

Ce qui s'est passé aux Jeux olympiques témoigne d'une différence fondamentale dans les systèmes des deux pays. En termes métaphoriques, c'est le chaos créatif de Bollywood tout chanté et tout dansé par rapport à la précision parfaitement chorégraphiée de la cérémonie d'ouverture de Pékin en 2008.

Les Chinois, comme il sied à une autocratie communiste, ont abordé la tâche de dominer les Jeux olympiques avec une discipline militaire de haut en bas. L'objectif a été fixé, un programme pour l'atteindre élaboré, les ressources considérables de l'Etat qui

lui sont consacrées, une technologie de pointe acquise et des autocars de classe mondiale importés. L'Inde, en revanche, a abordé les Jeux olympiques de Tokyo comme toutes les autres, avec sa combinaison habituelle d'amateurisme aimable, d'inéptie bureaucratique, d'expérimentation sans conviction et d'organisation chaotique.

C'est simplement la façon dont nous sommes. Si les autorités chinoises veulent construire une nouvelle autoroute à six voies, elles peuvent passer au bulldozer un certain nombre de villages sur son passage. Mais si vous souhaitez élargir une route à deux voies en Inde, vous pourriez être bloqué devant les tribunaux pendant une douzaine d'années à vous battre pour des demandes d'indemnisation. En Chine, les priorités nationales sont établies par le gouvernement puis financées par l'Etat ; en Inde, ils émergent de discussions et d'arguments apparemment sans fin entre une myriade d'intérêts, et les fonds doivent être trouvés là où ils le peuvent. Le budget de la Chine pour préparer ses athlètes aux seuls Jeux de Tokyo a probablement dépassé les dépenses de l'Inde pour tous les entraînements olympiques au cours des 70 dernières années.

Ainsi, alors que l'Inde produit l'excellence individuelle malgré les limites du système, le succès individuel en Chine est un produit du système. Les Indiens excellent partout où le talent individuel a libre cours. Le pays a produit des informaticiens, des mathématiciens, des chercheurs en biotechnologie, des cinéastes et des romanciers de classe mondiale. Mais venez avec un défi qui nécessite des niveaux élevés d'organisation, une

discipline stricte, un équipement sophistiqué, une formation systématique et des budgets élastiques, et caille indienne. Peut-être révélateur, les seuls Indiens qui ont atteint le titre de champion du monde ces dernières années ont été un joueur de billard et un grand maître d'échecs.

À Tokyo, les tireurs indiens très appréciés n'ont pas remporté une seule médaille, en raison de revers tels qu'un dysfonctionnement de la gâchette d'un pistolet de champion du monde qui n'a pas pu être réparé assez rapidement. La meilleure joueuse de tennis de table féminine, a snobé l'entraîneur officiel indien, entraînant des sanctions disciplinaires. Notre archère, classée première mondiale, n'a pas réussi à passer son tour de qualification.

Le vivier de talents sportifs de l'Inde est plus petit que ne le suggère sa grande population; dans un pays de défis existentiels et de compétition intense pour chaque opportunité, très peu se sentent capables ou enclins à consacrer le temps nécessaire pour maîtriser un sport. Le système n'est pas conçu pour dénicher les talents sportifs, et beaucoup de ceux qui en disposent n'ont pas les ressources en matière de santé, de nutrition, d'infrastructure sportive et d'entraînement nécessaires pour se démarquer dans le monde.

L'Inde, contrairement à la Chine, est une démocratie fractionnée. La Chine remportera de nombreuses médailles olympiques pour de nombreux Jeux à venir. Mais l'Inde, peut-être, pourrait gagner quelques cœurs.

Par Shashi Tharoor

Ancien sous-secrétaire général de l'ONU, ancien ministre d'Etat indien aux Affaires étrangères et ministre d'Etat au Développement des ressources humaines

N'aurait-il pas mieux valu, avec l'ambiance carnavalesque régnante de ce marketing électoral, de concevoir un slogan titillant les sentiments et rassurant quelques expressions affectées évoquant transparence ou crédibilité et autres slogans creux qui ne renseignent point sur un référentiel clair ni ne résument un projet ou renforcent un programme. D'aucuns avanceraient que l'USFP aurait eu tort en citant un horizon de social-démocratie à une époque de fin des idéologies et des grandes convictions.

Nous répondons en toute clarté que le fait d'avancer la mort des idéologies est en soi une idéologie mais dans un sens négatif, signifiant plutôt de la tromperie pour ouvrir le champ aux idéologies de sauvagerie, de terrorisme et de chaos.

Plus nous suivons les informations concernant le monde, plus nous nous laissons convaincre que, malheureusement, celui-ci court à sa perte poussé à cela, d'une part, par la voracité d'un néolibéralisme sauvage mû par une féroce volonté d'annihiler les principaux rôles de l'Etat et ses engagements envers la société et, d'autre part, par un extrémisme aveugle auquel servent de porte-drapeau les différents fondamentalismes qu'ils soient religieux, ethniques ou chauvinistes.

Ce sont là les aspects d'une droite du chaos, une droite néolibérale qui sert les intérêts de sociétés intercontinentales au détriment de la souveraineté nationale, ou celle fondamentaliste qui ravive les penchants vers l'exclusion, le racisme et la haine.

Cela voudrait-il, pour autant, que nous appelions à un retour à une espèce d'orthodoxie socialiste ? Ce serait, en quelque sorte, un genre de salafisme dans un monde en pleine mutation et qui nous oblige à nous approprier des alternatives puisant dans l'espoir d'aller de l'avant, tout en étant réalistes et

concrétisables. C'est bien une analyse concrète d'un réel tout aussi concret qui nous conduit à proposer la social-démocratie.

Nous sommes persuadés que les politiques dont Sa Majesté le Roi a posé les jalons ces dernières années, et que nous voulons voir se développer, à l'instar du registre social unifié, du programme Tayssir, des indemnités concernant les veuves ayant à charge des enfants scolarisés (et que nous proposons par ailleurs de les voir s'étendre à toutes les veuves en situation de vulnérabilité), de l'élargissement de la couverture sociale et de la création de fonds sociaux permanents ou à titre exceptionnel selon les contextes du moment, comme c'est le cas pour le Fonds spécial dédié à la lutte contre les effets du Covid-19, constituent un jalon de l'horizon social-démocrate.

Une démocratie qui considère que le parachèvement du processus démocratique de l'Etat et de la société à travers, d'une part, le redressement de toutes les pratiques qui portent atteinte à la démocratie représentative et l'accomplissement des chantiers de l'édification d'une économie compétitive non empreinte de rente, d'autre part.

Ce sont là des luttes qui restent toujours d'actualité.

Il n'en reste pas moins que la démocratie représentative ne peut donner entièrement ses fruits si elle n'est pas renforcée par une démocratie participative. D'où l'appel à l'élargissement du champ d'intervention des dynamiques sociales. Et en particulier celles émanant des quartiers, douars, société civile et réseaux de l'action sociale.

Par ailleurs, l'édification d'une économie forte, émergente et productrice



de richesse et dont les aspects, grâce à Dieu, commenceront à se faire remarquer dans notre pays, ne doit pas se faire au détriment de la justice sociale et spatiale.

Nous appelons à l'encouragement de la compétitivité mais, au même titre, nous défendons l'intervention de l'Etat dans l'économie. Nous n'entendons pas par là un retour à une politique de nationalisation. Mais plutôt que l'intervention de l'Etat passe par la législation qui, bien évidemment, relève de la responsabilité de l'institution législative, ainsi que par des mécanismes de régulation, de contrôle et de reddition des comptes, et ce non seulement pour la protection de la concurrence, mais aussi et surtout pour la préservation des équilibres sociaux et spatiaux.

La pandémie de Covid-19 a démontré la grande importance d'un Etat

fort capable d'intervenir lors des grandes crises pour protéger les catégories sociales vulnérables. Elle a aussi mis à nu certaines lacunes dans les secteurs sociaux essentiels tels la santé, l'enseignement et l'emploi. Ce qui revient à dire que la pandémie a démontré simplement notre besoin à une démocratie sociale.

La régularité des échéances électorales démontre que la démocratie représentative a commencé à prendre racine dans notre pays et est devenue de ce fait un jalon du choix démocratique consacré constitutionnellement en dépit de toutes les failles liées à l'usage illicite de l'argent ou à l'exploitation de la religion.

Le nombre des grandes, moyennes ou petites entreprises qui va augmentant et la mise en place des mécanismes institutionnels dédiés au contrôle de la concurrence constituent également une preuve d'une évolution qualitative et quantitative de l'économie nationale qui s'oriente vers l'intégration dans l'économie mondiale avec ses contraintes et ses difficultés.

Toutefois, bien avant nous, des expériences mondiales de démocratie représentative et d'économie libérale ont abouti à ce que les institutions représentatives deviennent des otages des grands groupes de pression (Lobbies) économiques. Cela a ainsi affaibli les rôles sociaux de l'Etat et a transformé tous les services sociaux en marchandises et cet état de fait n'a pas seulement, affecté les intérêts des catégories à faible revenu mais a entravé là-dessus le développement d'une classe moyenne menacée d'effritement.

Aujourd'hui, chez nous, avec la crise que connaît l'école publique, la difficulté d'accès aux établissements hospitaliers du secteur public et le chômage

qui touche les lauréats des universités (particulièrement celles à polarisation ouverte), les charges sociales des familles se sont démultipliées les plaçant sous le joug des organismes de crédit et entraînant un recul manifeste de l'épargne. Et cela nécessite l'intervention de l'Etat afin de reprendre la maîtrise du dynamisme social à travers l'extension des budgets des secteurs sociaux, en l'occurrence le rhaussement du taux de croissance, sachant que cela est tributaire de politiques économiques incitant les secteurs industriels, agricoles et d'exportation et valorisant le capital immatériel et humain, qui mettent la production de la richesse au service des équilibres sociaux.

Plus concrètement, nous appelons à l'intervention de l'Etat dans l'économie, intervention qui ne signifie pas la prédominance de la nationalisation et l'asphyxie des entreprises mais qui soit au contraire focalisée sur le soutien des entreprises pour leur maintien loin de la rente et le monopole. Ainsi, l'intervention de l'Etat se fera dans l'intérêt de l'investissement et des investisseurs, d'une part et pour le droit de toutes les couches sociales à bénéficier des richesses, et à leur développement et leur progression d'une autre.

De notre point de vue, la démocratie sociale, c'est la synthèse additionnelle de trois introductions :

- Une introduction politique qui appelle à la complémentarité entre la démocratie représentative et la démocratie participative.

- Une introduction économique fondée sur une sorte d'économie mixte, permettant d'élargir et de développer les entreprises fructueuses et favorisant la promotion de l'économie solidaire et coopérative.

- Une introduction sociale visant la réduction des disparités sociales et territoriales.

(A suivre)

Recettes

Tajine de poulet aux épices

INGRÉDIENTS : 6 PERS.

- 1 poulet de 1,5 kg
- 1,2 kg de carottes
- 100 g de raisins secs
- 100 g d'amandes mondées
- 6 abricots secs
- 4 oignons
- 2 gousses d'ail
- 1 bouquet garni (persil, thym, laurier, ...)
- 1 c. à café de graines de coriandre
- 1 c. à café de cumin en poudre
- 1 bâton de cannelle
- 1 pincée de noix de muscade râpée
- 50 cl de bouillon de volaille
- 5 cl d'huile d'olive
- Sel
- Poivre

PRÉPARATION :

À l'aide d'un couteau bien aiguisé, désossez le poulet et coupez sa chair en gros morceaux : cuisses, ailerons, blancs, etc. Pelez et

hachez l'ail puis épluchez et émincez les oignons. Pilez grossièrement les amandes ainsi que les graines de coriandre.

Dans un plat à tajine ou une grande cocotte, versez l'huile d'olive et faites-la chauffer sur feu moyen. Déposez-y les morceaux de poulet et faites-les revenir pendant une dizaine de min jusqu'à ce qu'elles soient bien colorées sur toutes les faces. Ôtez la viande du tajine ou de la cocotte et réservez-les.

Faites revenir dans le tajine ou la cocotte les oignons émincés avec les amandes pilées. Laissez-les cuire pendant 5 min jusqu'à coloration également. Remettez les morceaux de poulet dans le tajine ou la cocotte. Ajoutez l'ail haché, le bouquet garni, le cumin en poudre, les graines de coriandre pilées, le bâton de cannelle et la noix de muscade râpée. Salez et poivrez selon votre goût puis mélangez bien à l'aide d'une cuillère en bois. Arrosez le tout de bouillon de volaille, puis baissez le feu à feu

De la vase à l'éblouissement dans les jardins de Monet à Giverny

Un bassin des nymphéas rongé par la vase, des fleurs disparues sous les ronces: les jardins de Monet à Giverny, au nord-ouest de Paris, étaient à l'abandon avant que des travaux essentiellement financés par des Américains ne soient engagés en 1976 pour les reconstruire.

"C'était devenu une friche. Il n'y avait plus de fleurs mais des ronces. Les berges de l'étang [construit par Monet pour les nymphéas] s'effondraient à cause des ragondins. Tout était à l'abandon", explique Gilbert Vahé, 73 ans, recevant l'AFP sur les lieux dont il fut jardinier en chef jusqu'en 2018.

"Pour tout remettre en état, il a fallu quatre ans. Le jardin a commencé à être très beau en 1985, presque 10 ans après", raconte le jardinier qui a participé à cette renaissance pendant plus de 40 ans. Son récit fait aussi l'objet d'un livre ("Le jardin de Monet, histoire d'une renaissance") sorti en 2021.

Le résultat est une profusion de fleurs qui submergent les visiteurs nombreux en cette journée ensoleillée d'août.

Malgré la Covid-19, ce lieu qui fut à la fois le domicile, "l'atelier et le centre de recherche" de Claude Monet de 1883 à sa mort en 1926, accueille sur ses deux hectares environ 2.000 visiteurs par jour, contre 3.000 en 2019. Dans ses allées étroites parfois engorgées, les langues étrangères foisonnent comme les couleurs des rosiers grimpants, des capucines, des tournesols et autres dahlias géants. En 2019, la moitié des visiteurs étaient étrangers.

Pour redonner vie au "chef d'oeuvre" horticole du célèbre peintre-jardinier, il fallut le "génie" de Gérard Van der Kemp (1912-2001), ex-conservateur du Domaine de Versailles, "un super caméléon, aussi à l'aise dans les hautes sphères que dans le milieu ouvrier", souligne M. Vahé.

"Même moi, au début, je n'y croyais pas du tout", confie l'ex-militant communiste aujourd'hui consultant permanent des jardins de Monet.

Mais avec sa générosité, son carnet d'adresse et

son épouse d'origine américaine, Gérard Van der Kemp parvient, de 1976 au début des années 80, à récolter 20 à 25 millions de dollars de l'époque auprès de collectionneurs américains, selon une source à la direction des jardins.

Pour Gérard Van der Kemp, il était "indéniable" que l'ouverture des jardins en 1980 a ensuite contribué à augmenter la cote des tableaux de Monet, selon cette source. Entre-tiens l'inspecteur général honoraire des musées, peintre et jardinier à ses heures, a suggéré une exposition Monet à New York, un succès en 1978, puis à Paris en 1980. Surtout, il a fallu reconstruire les plans des jardins, sur la base des tableaux, de quelques photographies, de témoignages ou de la correspondance de Monet. Le maître impressionniste "était collectionneur de plantes, il en créait et avec ses amis, comme Caillebotte ou Clemenceau, ils en échangeaient", souligne Gilbert Vahé.

Mais le jardinier et son "presque père spirituel" ne sont pas au bout de leur peine. "Il y avait une pollution de l'eau parce qu'il y avait une papeterie [à proximité] et l'agriculture avait changé", poursuit M. Vahé. Après avoir consolidé les berges avec des palplanches métalliques, "il a fallu isoler l'étang" du cours d'eau pollué qui l'alimentait. Le "combat pour l'eau claire" indispensable aux nymphéas demeure quotidien.

Et puis les variétés de fleurs sont moins nombreuses que du temps de Monet.

Le marché horticole actuel privilégie les variétés "petites pour en vendre plus. Les chimistes emploient des nanifiants alors que Monet c'était l'exubérance. Et lui pouvait récupérer ses graines. Aujourd'hui, on est tributaire" de ceux qui les vendent, regrette le jardinier devant le millier de géraniums hauts et rares planté au pied de la maison de Monet.

Autre changement, "au moment de la restauration, on avait une cuve de 300 litres et on traitait régulièrement. Aujourd'hui, ils ne traitent plus", assure M. Vahé. Du temps de Monet, les pesticides entamaient leur essor, précise le retraité.



Hausse de 1,7% de l'IPC à Tétouan

L'indice des prix à la consommation (IPC) à Tétouan a enregistré, au cours du mois de juillet dernier, une hausse de 1,7%, par rapport au même mois de l'année précédente, et d'environ 0,7% en glissement mensuel.

Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 2,4% en juillet dernier, par rapport au mois de juillet 2020, indique un communiqué de la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Notons que cette variation est le résultat de la hausse des prix des matières qui composent les sections "poisson et fruits de mer" (+14,5%), "légumes" (+9,4%), "eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes" (9,1%), "huiles et graisses" (+7,9%), "tabac" (+4,5%), "viandes" (+3,8%), et "sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" (+3%), rapporte la MAP.

L'indice des produits non alimentaires a, pour sa part, progressé de 1,3% en juillet dernier, en glissement annuel, les variations vont d'une baisse de 1% pour les "autres biens et services" à une hausse de 7,8% pour le "transport".

En glissement mensuel, les prix des produits alimentaires ont rebondi de 1,1% en juillet dernier, en raison de l'augmentation de 5,8% des prix du "poisson et fruits de mer", de 4,4% des "légumes", de 1,8% des "fruits", de 1,2% du "café, thé et cacao", de 0,5% des "viandes" et de 0,3% des "huiles et graisses", relève la même source.

Quant à l'indice des produits non alimentaires, il a augmenté de 0,4% en juillet, suite à la hausse de 2,3% des prix des "restaurants et hôtels" et de 1,1% de ceux du "transport", malgré la baisse de 0,6% de l'indice des prix des "meubles et appareils électroménagers", des "vêtements et chaussures" (-0,4%) et de "divertissement et culture" (-0,3%).

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socioéconomiques.

Le déficit commercial s'est accentué de 17,9% à fin juillet



Les exportations de marchandises ont atteint 174,38 milliards de dirhams (MMDH) au terme des sept premiers mois de l'année 2021, contre 141,55 milliards de dirhams un an auparavant, soit une hausse de 23,2% équivalent à +32,83 milliards de dirhams.

Il s'agit du plus haut niveau atteint durant la même période au titre des cinq dernières années, a indiqué l'Office des changes dans ses indicateurs mensuels des échanges extérieurs du mois de juillet.

Selon la même source, les importations ont pour leur part progressé de +21% pour atteindre +50,64 milliards de dirhams à fin juillet contre +241,12 milliards de dirhams un an auparavant.

En conséquence, le déficit commercial s'est aggravé de 17,9% correspondant à +17,81 milliards de dirhams pour s'établir à 117,38 milliards de dirhams. Tandis que le taux de couverture s'est amélioré de 1,1 point à 59,8% à fin juillet 2021 contre 58,7% à la même période de 2020.

«La hausse des importations de marchandises fait suite à l'augmentation des achats de l'intégralité des groupes de produits, principalement, des produits finis de consommation (+17,75MMDH), des demi-produits (+12,08MMDH), des

biens d'équipement (+8,15MMDH) et des produits énergétiques (+7,95MMDH), a expliqué l'Office des changes.

Dans le détail, les importations des produits finis de consommation ont bondi de +35,3%, en raison essentiellement de l'accroissement de +57% des achats des parties et pièces pour voitures de tourisme (+4,281MDH) et de +60,5% de ceux des voitures de tourisme (+4,056MDH).

Comme l'a fait remarquer l'Office des changes dans son



En hausse de 23,2%, les exportations au plus haut niveau des cinq dernières années

rapport mensuel, après le recul affiché en 2020 suite aux effets de Covid-19, les importations de ces deux produits sont réparties à la hausse pour atteindre un niveau presque similaire à celui réalisé en 2019 et 2018.

Au terme des sept premiers mois de l'année 2021, la facture énergétique s'est de son côté élevée de 25,9%, suite «à la hausse des approvisionnements en gas-oils et fuel-oil (+4,504MDH) attribuable à la hausse des prix de 19,6% (4.808 DH/T à fin juillet 2021 contre 2.529mT à fin juillet 2020), a-t-il expliqué.

Dans sa note sur les indicateurs des échanges extérieurs de juillet dernier, l'Office des changes a toutefois noté que «le niveau des importations des produits énergétiques à fin juillet 2021 demeure inférieur à celui affiché durant la même période des années 2019, 2018 et 2017».

En ce qui concerne l'évolution des exportations de marchandises, il sied de noter que cet accroissement a concerné les exportations de la majorité des secteurs.

Il s'agit essentiellement des secteurs de l'automobile, des phosphates et dérivés et du textile et cuir dont les ventes ont

progressé respectivement de +38% pour atteindre 46,49 MMDH contre 33,68 MMDH à fin juillet 2020, 30,3% (37,53 MMDH contre 28,80 MMDH) et 23,7% (19,870 MMDH contre 16,069 MMDH).

Selon l'Office des changes, l'évolution des ventes du secteur automobile s'explique par la hausse des ventes du segment de la construction (+41,4% ou +5,53 MMDH) et celles du segment du câblage (+30,7% ou +3,67 MMDH). Et de préciser que «ces exportations dépassent celles réalisées durant la même période des quatre précédentes années».

S'agissant des exportations des phosphates et dérivés, leur accroissement fait suite, principalement, à la hausse des ventes de l'acide phosphorique (+53,3% ou +3,20 MMDH) et celles des engrais naturels et chimiques (+28,4% ou +5,30 MMDH).

Quant aux exportations du textile et cuir, leur «évolution est due à la hausse des ventes des vêtements confectionnés de 27,9% ou +2,68 MMDH et celles des articles de bonneterie de 38,8% ou +1,15 MMDH», a expliqué l'Office relevant néanmoins que celles-ci sont restées en deçà de celles réalisées durant la même période de l'année 2019, soit -11,8% ou -2,66 MMDH.

Alain Bouithy

Bank of Africa enregistre un PNB consolidé en hausse au premier semestre



Le produit net bancaire (PNB) consolidé de Bank of Africa s'est établi à 7,2 milliards de dirhams (MMDH) au premier semestre (S1-2021) en hausse de 2,4%.

En social, le PNB a totalisé 3,8 MMDH à fin juin, en progression de 5,6%, indique le groupe qui vient de publier ses résultats trimestriels.

Les dépôts de la clientèle de la banque en consolidé ont atteint 213 MMDH en hausse de 2,9% à fin juin 2021, tandis que les crédits se sont établis à 193,4 MMDH en léger recul de 0,4%.

En social, les dépôts ont crû de 2,7% à 138,4 MMDH et les crédits à la clientèle sont restés stables à près de 127 MMDH au premier semestre 2021.

Hors Resales, les crédits à la clientèle ressortent en hausse de 4,4% à 112,4 MMDH en social et de 2,3% à 179 MMDH en consolidé.

Hexcel annonce l'extension de son usine de Casablanca

Hexcel, fabricant de matériaux composites avancés, a annoncé mercredi 1er septembre l'agrandissement de son usine de Casablanca au sein de la zone franche MidParc. L'extension devrait être terminée début 2023. La surface de production du site doublera pour atteindre 24.000 m².

Dans son usine de Casablanca, Hexcel transforme les matériaux nids d'abeilles légers en pièces usinées «engineered core» pour ren-

forcer des structures dans le domaine de l'aéronautique, plus particulièrement pour les structures d'avion, les nacelles de moteur et les pales d'hélicoptère. Hexcel a posé la première pierre de la construction en 2016 et a inauguré le site en 2018.

Hexcel emploie aujourd'hui 120 personnes et prévoit d'atteindre à terme plus de 400 salariés à Casablanca. Soucieux de l'impact environnemental, Hexcel équipera cette nouvelle extension de panneaux solaires afin d'en limiter l'empreinte carbone. Malgré le contexte de la crise sanitaire, Hexcel maintient sa dynamique d'investissement et se prépare à une reprise de l'aéronautique civile, notamment de la production des avions moyen-courriers. Hexcel continue ainsi à renforcer et diversifier sa chaîne d'approvisionnement au niveau mondial pour répondre à la demande.

Thierry Merlot, président de la Division aéronautique Europe, Asie Pacifique, Moyen-Orient, Afrique & Industrie a déclaré dans ce sens : «Hexcel conforte aujourd'hui son choix d'investir au Maroc, comme beaucoup d'acteurs de l'aéronautique à l'instar de nos voisins et clients de Midparc : Stella Aerospace (Airbus), Safran et Spirit AeroSystems. L'implantation très réussie d'Hexcel, la qualification de la main-d'œuvre, le soutien de l'Etat et la proximité de nos



clients ont été de véritables atouts pour lancer cette extension de notre site de Casablanca».

Pour sa part, Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique a déclaré : «C'est une dynamique particulière que connaît, aujourd'hui, le secteur aéronautique au Maroc. L'impact mondial de la pandémie n'a pas altéré l'attractivité de la plateforme marocaine qui s'est forgée une renommée internationale sous la

conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. En témoigne ce nouvel investissement du leader mondial des matériaux composites avancés qui renouvelle sa confiance en la destination Maroc et conforte le rôle du Royaume dans la décarbonation des transports aériens».

Hamid Benbrahim El Andaloussi, président de Midparc a, de son côté, indiqué que «la décision d'Hexcel de lancer l'extension de son site actuel confirme le succès

de son implantation à MidParc et renforce encore plus le partenariat de qualité développé entre les 2 sociétés».

Hexcel Corporation est l'un des leaders mondiaux de la fabrication de matériaux composites hautes performances. Il développe, fabrique et commercialise des matériaux de structure légers à hautes performances (fibres de carbone, renforts, préimprégnés, et autres systèmes matriciels renforcés en fibres, entre autres).



L'entreprise maintient sa dynamique d'investissement et se prépare à une reprise de l'aéronautique civil

Lydec réalise un chiffre d'affaires en hausse de 6,8% au deuxième trimestre



Lydec a réalisé un chiffre d'affaires (CA) de plus de 1,81 milliard de dirhams (MMDH) au titre du deuxième trimestre 2021, en hausse de 6,8% par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette tendance s'explique par une reprise des ventes par rapport au deuxième trimestre 2020 (+11%) qui était fortement impacté par un confinement généralisé en lien avec la pandémie, indique la société dans un communiqué sur ses indicateurs financiers au T2-2021.

Néanmoins, rapporte la MAP, les ventes de fluides sur T2-2021 restent encore inférieures à celles constatées en T2-2019 dues à la poursuite des ef-

fets de la pandémie sur les ventes d'électricité, note la même source, relevant que les recettes de travaux et de maîtrise d'œuvre ont affiché, quant à elles, une baisse de 14,2% par rapport à la même période de l'année précédente.

Dans le détail, le CA électricité au 2ème trimestre de l'année s'est établi à plus de 1,10 MMDH en hausse de 13,2% par rapport à la même période de l'année précédente, mais en retrait de 3,1% par rapport à 2019.

Sur la même période, le CA d'eau potable a atteint 364 millions de dirhams (MDH), en hausse de 5,5% par rapport au 2ème trimestre 2020, précise la même source.

Les investissements de la gestion déléguée se sont élevés, pour leur part, à 203 MDH, en retrait de 7,7% par rapport au 2ème trimestre de l'année 2020. En cumul depuis le début de l'année, ces investissements enregistrent une baisse de 23,8% pour s'établir à 285 MDH, impactés par les fortes précipitations du début d'année et des retards de mise en œuvre ou d'autorisations administratives.

A fin mars 2021, Lydec précise que le niveau d'endettement net a atteint 1,286 MMDH, en baisse de 30% par rapport à l'année dernière qui était fortement impactée par les effets de la crise sanitaire sur les encaissements clients.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

Horaires des passages de l'USFP sur les chaînes nationales



الإتحاد الإشتراكي للقوات الشعبية
المواطنات و المواطنين، على قناة تامازيغت،
على الأوقات الآتية :



السبت 04/09/2021
على الساعة 19h30

ضيف النشرة

الجمعة 03/09/2021
على الساعة 19h30



الإتحاد الإشتراكي للقوات الشعبية
المواطنات و المواطنين، على قناة **ميدى 1**،
على الأوقات الآتية :



الأحد 05/09/2021
على الساعة 23h30



الجمعة 03/09/2021
على الساعة 20h30

ضيف النشرة

الخميس 02/09/2021
على الساعة 20h00



الإتحاد الإشتراكي للقوات الشعبية
المواطنات و المواطنين، على القناة الثانية،
على الأوقات الآتية :



الثلاثاء 07/09/2021
على الساعة 21h15

ضيف النشرة

الثلاثاء 07/09/2021
على الساعة 21h15



الإتحاد الإشتراكي للقوات الشعبية
المواطنات و المواطنين، على قناة **الأولى**،
على الأوقات الآتية :



الدينبين 06/09/2021
على الساعة 23h00



Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

Ibrahim Rachdi : Depuis 2002, Casablanca subit de plein fouet les conséquences d'une trop mauvaise gouvernance

Aussi étrange soit-il, Abdessamad El Haikar, du PJD pour rappel, veut toujours y croire. Mais le pire, c'est qu'il veut que les autres le croient. Après avoir sévi à la tête de la commune de Maârif, au Conseil de la ville et même à la Chambre des représentants, en tant que vice-président SVP, il cherche à remettre tout cela, pour le grand malheur du Grand Casablanca. Il n'y a qu'à voir à quoi ressemble aujourd'hui la capitale économique pour s'en convaincre.

Heureusement que le candidat USFP, Maître Ibrahim Rachidi, fort de surcroît d'une expérience édifiante d'une gestion fructueuse de la métropole, est là pour l'arrêter, pour répondre, point par point, à des prétentions trop osées, déplacées et sans fondement aucun.

«Le PJD a contribué depuis 2002, avec d'autres partis, à la gestion de la ville de Casablanca, ce qui a entraîné 11 ans de stagnation totale», a souligné Ibrahim Rachdi, tête de liste USFP pour la circonscription Anfa aux législatives du 8 septembre. L'avocat ittihadi a estimé que le diagnostic de la situation de la ville de Casablanca démontre qu'il s'agit d'une ville marquée d'inégalités sociales flagrantes, où cohabitent les classes aisées avec celles des plus démunies. «C'est la ville des hautes tours et des bidonvilles, un centre d'argent et d'affaires mais également de misère et de chômage. Sans parler des déchets et des saletés qui la polluent et ternissent sa réputation», a-t-il affirmé.

Ibrahim Rachdi impute les raisons de cette situation catastrophique à plusieurs facteurs. «En plus du manque d'efficacité des interventions de certains services extérieurs, provinciaux et régionaux, des différents secteurs ministériels, les raisons les plus importantes, dit-il, sont le mode de gestion défectueux adopté par les conseils élus qui se sont succédé, les conflits stériles entre leurs membres et leur grand nombre de tâches, en plus du dédoublement des responsabilités». «Bien qu'il y ait des élus compétents, munis de bonne volonté et de grand amour pour leur ville», a-t-il indi-

qué, avant d'ajouter: «Il faut dire que le problème dont souffre la capitale économique est principalement lié à la mauvaise gouvernance».

Le militant ittihadi a expliqué que pour toutes ces raisons, «les prochaines élections constituent un tournant dans l'histoire du Maroc et marqueront le début d'une nouvelle étape, sachant qu'elles coïncident avec les défis relatifs à la pandémie et le lancement du grand chantier Royal qui consiste à garantir une couverture sociale et médicale à tous les Marocains, en plus du début de la mise en oeuvre du nouveau modèle de développement».

Ibrahim Rachdi a affirmé que tous ces projets nécessitent la constitution d'un gouvernement fort et uni, l'élection de personnes compétentes, en plus de partis capables d'assumer l'entière responsabilité et de participer à la gestion des affaires publiques de manière transparente, contrairement au gouvernement actuel qui souffre d'un manque flagrant de cohérence interne.

Le candidat usfpiste a, par ailleurs, exprimé sa fierté d'avoir parfaitement assumé ses responsabilités en tant que vice-président de la commune de Maârif entre 1992 et 1997 et en tant que parlementaire et vice-président de la Chambre des représentants entre 1993 et 2002. Il a dans ce sens rappelé que «l'USFP s'est distinguée durant ces périodes par ses positions courageuses envers la société déléguée chargée de la gestion de l'eau, entre autres», soulignant que tous les projets structurés étaient prêts et n'attendaient que l'intervention d'élus compétents pour leur concrétisation.

Le candidat ittihadi a également souligné que «les élus qui ont formé le Conseil communal depuis 2002 sont issus des mêmes partis politiques qui n'ont pas pu réaliser ces projets, ce qui a poussé l'Etat à intervenir pour protéger les intérêts des citoyens en créant des sociétés de développement local qui ont employé du personnel compétent afin de surmonter les problèmes épineux de la ville de Casablanca».

Il a, en outre, expliqué que «le PJD a participé à la gestion de la chose publique de Casablanca depuis 2002 et n'a pas réussi, avec ses alliés, à résoudre les sérieux problèmes de la ville, en raison de la centralisation des pouvoirs aux mains du vice-président de la commune qui dirige également l'arrondissement de Maârif et qui tente d'escamoter la réalité». «Il y a de nombreuses preuves qui contredisent les allégations du PJD et attestent de son déclin», poursuit Ibrahim Rachdi. Et d'ajouter: «Le président de l'arrondissement de Maârif peut se vanter de réussites imaginaires mais la réalité dépasse souvent la fiction, comme le démontrent l'accumulation des ordures dans les rues et la transformation de plusieurs espaces verts en dépotoir à ciel ouvert. En plus de sacrifier les intérêts des citoyens en raison des nombreuses tâches qui lui incombent, sa-



Ph : Haytam Raghieb

chant qu'il est également vice-président de la Commune urbaine de Casablanca, vice-président de la région et parlementaire.

Le candidat du parti de la Rose a, d'autre part, regretté les malheureux incidents liés aux inondations, que la commune de

Casablanca n'a pas réussi à surmonter, soulignant que l'image du PJD a changé chez les citoyens à cause de l'évaporation de toutes les belles promesses tenues lors des différentes campagnes électorales.

M.O

Observation des élections 2021

19 organisations et instances internationales accréditées

Dix-neuf organisations et instances internationales, représentées par plus de 100 observateurs, ont été accréditées à l'occasion des élections du 8 septembre, a annoncé, mercredi, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH).

Retenues après instruction de leur dossier, sur la base des conditions requises, ces organisations et instances d'Afrique, d'Europe et d'Asie exerceraient leur mission d'observation dans les circonscriptions électorales de leur choix, au niveau des douze régions du Royaume, affirme le CNDH dans un communiqué.

Selon la même source, il s'agit, entre autres, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de l'Organisation internationale de la francophonie, de la Chambre civile russe, du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil d'Europe, de Gender Concerns International, de Nouvelles perspectives, du Conseil national de régulation de l'audiovisuel au Sénégal, du Conseil supérieur de la communication au Burkina Faso, du Centre africain pour la prévention des conflits, du Cercle Eugène Delacroix, de Dynamic Maroc et du Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'Homme.

Sur le plan arabe, ont été accréditées la Ligue arabe, le Parlement arabe et le Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme, précise le communiqué, ajoutant que les représentations diplomatiques à Rabat de la Commission européenne, du Royaume-Uni, du Canada et des Pays-Bas ont, également, été retenues.

Le président de l'arrondissement de Maârif a beau se vanter de réussites imaginaires. La réalité est tout autre



Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

Union socialiste des forces populaires

Commission du programme électoral

Volet social

Le champ religieux, culturel et communicationnel

Une nouvelle approche culturelle en soutien à la démocratie et au développement

L'objectif de l'USFP à ce niveau repose en particulier sur l'instauration d'un nouveau pôle culturel à même de concrétiser les principes de démocratie, de modernité et de liberté à travers la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles, le respect de la pluralité et de la diversité et la consolidation de l'esprit de citoyenneté et de l'appartenance universelle. Ce qui revient à la base à mettre en place un cadre culturel global garantissant l'immersion de l'identité et l'essence nationales et le renforcement de l'interactivité culturelle avec les différentes civilisations humaines en passant par la création d'une dynamique sociétale récusant la pensée renfermée et nihiliste et prônant celle fondée sur les idées créatives et critiques.

Le préambule de cette nouvelle culture repose sur l'adoption de dispositions consistant à consolider une socialisation ouverte et à poursuivre la question religieuse, à prodiguer les principes de droit à portée universelle et à généraliser les valeurs d'un dialogue rationnel.

La culture n'est pas seulement une question d'ordre culturel. Elle sous-entend au fait des dispositions politiques, économiques et sociales. Elle constitue même un acte pédagogique profond et global.

La question religieuse

Le monde vit aujourd'hui au rythme de nombreuses crises et de différentes turbulences à cause de la domination d'idées fanatiques et trompeuses, au niveau notamment de la propagation de croyances extrémistes et d'une compréhension erronée des textes religieux.

Le monde arabe et islamique endure l'existence de courants fanatiques basés sur une interprétation rigide et rejetant les points de vue novateurs et ouverts sur l'autre. C'est ce qui conduit à l'exécution d'actes criminels et terroristes qui ont coûté la vie à de nombreux innocents et à une grande perturbation de la vie sociétale dans son ensemble.

Le Maroc, pour sa part, a eu à subir l'impact de ce problème mondial avec des frappes terroristes aveugles à l'image de ce qui s'est passé notamment à Casablanca le 16 mai 2003 et à Marrakech, au café Argana, le 28 avril 2011. Tristes événements qui ont conduit à la mobilisation collective et spontanée de l'Etat et de la société marocaine contre le terrorisme. Et par là même à l'unanimité nationale des acteurs politiques, des chargés de sécurité, des

journalistes et des composantes de la société civile pour dénoncer l'extrémisme religieux et pour résister aux différents aspects de l'idéologie fanatique à la violence et au terrorisme sous toutes leurs formes.

Les opposants à l'orientation moderniste ne cessent de prétendre que celle-ci écarte la religion. Or, l'expérience marocaine dans le renouveau culturel est axée sur la portée spirituelle dans l'identité culturelle marocaine en tant qu'élément essentiel de cohésion sociale, de richesse culturelle et de promotion civilisationnelle. Vu sous cet angle, la modernité correspond à une démarche visant à assimiler l'élément religieux en tant qu'élément socio-culturel et à réintégrer dans un plus large horizon universel dans le cadre d'une société évoluée et dynamique.

De ce fait, l'Union socialiste des forces populaires vise à interagir avec les revendications, les penchants et les sentiments des citoyens.

Ainsi, et en tant que parti attaché aux questions sociales qui constituent son principal référentiel, sert-il d'intermédiaire entre la société et les idées qui en émanent.

L'Union socialiste des forces populaires présente, dans ce cadre, sa cohérente conception de la lutte contre la pensée terroriste et d'affrontement des idéologies religieuses extrémistes tout en soutenant l'islam marocain modéré et ce par l'adoption d'actes stratégiques appropriés et visant à la consolidation d'une socialisation ouverte et à la poursuite de la réforme de la question religieuse fort de ses principes à portée humaine et de ses prises de position nationalistes et historiques, propose une approche stratégique intégrée englobant des dispositions politiques, économiques, sociales et pédagogiques avec une interaction allant dans le sens de l'immunisation de l'identité et de la culture nationale et de la consolidation des valeurs du dialogue, de la cohabitation, de la tolérance et de la communication avec autrui.

1- Diagnostic

1- Extrémisme aveugle et recrudescence des poursuites judiciaires

Les opérations terroristes qui ont secoué Casablanca le 16 mai 2003 ont fait 45 morts et plus de 100 blessés. Celles ayant visé le café Argana à Marrakech, le 28 avril 2011, ont fait, pour leur part, 16 morts et plus de 20 blessés.

Depuis 2002, le Bureau central des investigations judiciaires est parvenu à démanteler 155 cellules terroristes (50 d'entre elles étaient en lien avec différentes zones de tension en Afghanistan, Pakistan, Syrie, Irak et la région du Sahel), a procédé à l'appréhension de quelque 2885 personnes dont 275 récidivistes et par ailleurs déjoué plus de 324 projets d'attentats terroristes.

En 2014 à la Cour d'appel de Rabat, les affaires liées à la lutte contre le terrorisme ont atteint un total de 147 entraînant la poursuite de 323 personnes enregistrant par là une nette augmentation par rapport à l'année 2013 qui a connu 64 affaires et 138 poursuites.

Au niveau donc de cette seule Cour d'appel de Rabat, le taux d'augmentation est de 129,68% des affaires de lutte contre le terrorisme et de 134,05% concernant les personnes poursuivies.

2- Opérations sécuritaires efficaces et absence d'une vision gouvernementale globale

- Absence d'initiative gouvernementale pour l'adoption de quelque stratégie que ce soit en vue de contrecarrer l'extrémisme religieux et recours à quelques procédés partiels et occasionnels ne reposant sur aucune orientation stratégique globale et se limitant à un traitement limité du champ religieux.

- Incapacité du gouvernement à entreprendre des actes d'une ferme dissuasion d'agissements illégaux ou négatifs dans les lieux publics ou dans ceux d'encadrement religieux ou d'action religieuse et qui sont commis sous des prétextes religieux et extrémistes.

- Absence d'un cadre juridique et cognitif intégré pour empêcher la domination des représentations extrémistes et les appels obscurantistes au jihad, au meurtre et à la dévastation en partant d'une tutelle affligée à la société et d'interprétations religieuses erronées.

- Absence d'un pacte moral national concernant en particulier les acteurs religieux.

Certains imams ont en effet contribué à propager la culture extrémiste et à assurer une couverture religieuse à des attitudes terroristes, et à appeler à créer des cellules criminelles et à rejoindre les groupes armés en Irak, en Syrie ou en Libye.

- Absence de mesures d'urgence à même d'interagir à temps avec les événements qui le nécessitent à l'instar notamment de l'initiative Royale consistant aux consignes adressées aux ministres de l'Education nationale et des Habous et Affaires islamiques concernant la nécessité de réforme des programmes de l'enseignement de l'éducation islamique.

- Absence d'une vision unifiée d'une réforme religieuse dans les différents domaines que ce soit au niveau des institutions pédagogiques ou celui de l'enseignement traditionnel ou encore celui des cadres civils qui s'intéressent à l'éducation islamique et à l'apprentissage du Coran.

II- L'USFP propose une stratégie glo-

dale et intégrée pour une réforme culturelle et religieuse

1- Préambule à la réforme culturelle et religieuse

Elaboration d'une perception globale d'une réforme culturelle et religieuse qui va au-delà des détails et qui ne se limite pas à une espèce de replatage du domaine religieux mais englobe une philosophie pédagogique et religieuse en harmonie avec les dispositions constitutionnelles, les valeurs islamiques de tolérance, le rite sunnite malékite, la modération et la cohabitation avec les cultures et les civilisations humaines.

- Mise en place d'une stratégie nationale globale et unifiée concernant la culture et la question religieuses à travers des mesures intégrées prises horizontalement et garantissant la coordination entre les mesures verticales se rapportant aux secteurs qui sont en rapport avec l'éducation culturelle, le développement économique et social et la consolidation des droits humains.

- Renforcement du volet défensif face à l'extrémisme religieux en privilégiant les stratégies sécuritaires anticipatives et efficaces, ce qui passe par les autres préludes d'encadrement concernant l'éducation, la socialisation, la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité et par le soutien des programmes de développement ainsi que la promotion de la culture de dialogue.

- Renforcement des mécanismes de lutte contre la dominance de l'édition de livres et autres publications ou diffusions audiovisuelles ou numériques incitant à la violence et à la haine, et ce en vue d'immuniser l'essence citoyenne, de renforcer la cohésion sociale et culturelle et de préserver la pluralité et la diversité.

- Création d'un observatoire pour assurer le suivi et le traitement du fanatisme et de l'extrémisme religieux et pour la réalisation d'études et l'échéance des compétences et des expériences aux niveaux régional et mondial tout en proposant les alternatives et les solutions appropriées pour une socialisation fondée sur les valeurs religieuses en accommodation avec les principes universels de démocratie, multipartisme, égalité et liberté.

2- Réforme culturelle au plan sociétal au niveau des régions et des provinces.

- Mise en place de programmes régionaux et locaux axés sur la consolidation du dialogue inter-civilisationnel, interculturel et inter-religieux avec l'adoption de mécanismes pédagogiques, culturels et médiatiques permettant d'assurer une vulgarisation des connaissances et vraies informations en rapport avec les différents horizons civilisationnels et culturels et avec les différentes croyances religieuses.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate



- Développement des dispositions relatives au suivi et au contrôle financier des organisations caritatives et des instances humanitaires à but non lucratif pour empêcher leur exploitation dans des activités illégales.

- Mise en œuvre d'un partenariat élargi avec les organisations de la société civile impliquées dans la lutte contre l'extrémisme et le fanatisme religieux en assurant le soutien nécessaire à leur rôle pour une remémoration permanente du souvenir des victimes des opérations terroristes à travers les médias ou autres moyens de communication, et les différentes manifestations en vue de préserver la mémoire collective et pour un éveil permanent.

3- La réforme culturelle à travers les programmes pédagogiques

- Redéfinir les programmes religieux constitue une première priorité et un pré-lude indispensable et déterminant à l'amélioration des compétences individuelles, au renforcement de l'édification sociétale et à la promotion du développement social.

- Elaborer une vision globale à même de consolider la réforme de l'enseignement religieux au sein des espaces de l'enseignement public, privé ou traditionnel par l'adoption de mesures d'accompagnement qui prennent en considération les composantes de la société civile intervenant dans le volet religieux (éducation islamique, apprentissage du Coran...) et qui concernent les différents domaines sociaux en rapport avec le soutien de la mission scolaire, tels les médias, l'enfance et la jeunesse, en particulier.

- Renouveler les programmes scolaires concernant l'enseignement traditionnel et l'enseignement originel en partant des sciences humaines et des langues tout en augmentant le taux horaire qui leur est réservé.

- Produire des contenus de l'enseigne-

ment religieux sur la base d'une vision ouverte sur la citoyenneté, l'humanisme et la pensée critique. Une vision, à même donc, de refléter l'esprit de l'effort jurisprudentiel (Al ijtihad) qui a marqué l'histoire islamique, et ce, par l'adoption d'une lecture ouverte du texte religieux qui prend ses distances avec une lecture superficielle ou la prétention de détenir la vérité absolue.

- Adopter les outils appropriés concernant la présence du religieux dans les programmes scolaires.

- Revoir le système encadrant les ressources humaines intervenant dans les domaines religieux en adoptant des mesures à caractère administratif et financier en vue d'améliorer les conditions de travail et de rehausser le niveau de son rendement de manière à les motiver au mieux pour une adhésion collective à l'effort national de lutte contre l'extrémisme et le fanatisme religieux.

- Revoir les programmes et les projets destinés à la qualification des ressources humaines pour améliorer le rendement des différents intervenants pédagogiques et leurs compétences en œuvrant à ce qu'ils soient en contact permanent avec les connaissances et les nouvelles approches pédagogiques, le tout sur la base d'un projet stratégique complet dédié à la formation et à la formation continue.

Culture et créativité

La culture occupe une place importante dans le renforcement du tissu sociétal et dans l'avènement de changements politiques et sociales constants. L'importance du rôle de la culture réside dans la formation de l'intelligence, la réalisation du développement humain et dans la mobilisation de l'ensemble des composantes de la société et de son élite politique et culturelle. Ce rôle redoublé d'importance au lendemain des élections du 28 novembre 2011 suite à l'accès à la gestion

gouvernementale d'un parti conservateur. C'est là un fait qui impose aux acteurs démocratiques de nombreux défis et challenges face à un gouvernement conservateur qui a fait preuve, durant ses deux mandats, de positions négatives, tant pour ce qui est de l'opérationnalisation démocratique de la Constitution que dans son opposition à l'action culturelle moderniste, multiple et moderniste. Le raz-démarré conservateur a débouché tant au long de ces dernières années sur des orientations populistes et régressives qu'avec une diffusion accrue des idées rétrogrades allant à l'encontre de formes d'acculturation conservatrice et de pensée nihiliste et de veiller à la mise en place d'une dynamique sociétale forte à même de mobiliser les acteurs démocratiques et les composantes de la société civile dans la perspective de voir naître un nouveau pôle culturel prônant l'acte créatif et la pensée critique.

L'USFP appelle également à l'ouverture d'un dialogue sur la question culturelle dans notre pays en prenant en compte les positions des intellectuels et leur appréhension également quant à toute régression concernant les acquis de la liberté d'expression et d'opinion, des valeurs de la pluralité, de la diversité et de la différence créative.

De ce fait, l'Union socialiste des forces populaires, en tant qu'acteur historique dans la question culturelle nationale réitére à travers la vision stratégique qu'il présente et qui est fondée sur l'opérationnalisation adéquate des dispositions constitutionnelles et du respect des principes de la pluralité, de la diversité et de la citoyenneté, sa position quant à la dimension démocratique et moderniste de la culture. Le poids de la responsabilité s'en trouve plus grand auprès de l'intellectuel plus convaincu que jamais que le rôle de la culture ne peut être limité aujourd'hui à consacrer les valeurs et à ancrer les idées

mais il doit s'étendre à l'implantation de réseaux de résistance visant à élaborer des questions et à contrecarrer les desseins d'un milieu qui aspire au profilage, à l'endurcissement et à la consécration du béotisme, collaborant ainsi à endiguer la violence de la pensée bornée et toutes formes de terrorisme.

Le parti saisit par ailleurs l'impact que connaît aujourd'hui les nouveaux outils médiatiques et qui jouent un grand rôle dans le recours de la culture à la technologie médiatique au niveau de la production, du marketing et de la consommation, ce qui va dans le sens de la démocratisation de la culture, de la diffusion de l'information et de la vulgarisation de la connaissance. D'où la nécessité à une intelligence éveillée, à une pensée critique et à un esprit constant, surtout avec l'extension d'une consommation aussi rapide qu'irresponsable, et le grand déferlement des images, des enregistrements et des informations, d'où la nécessité de repenser la relation existant entre l'action culturelle et la technologie de manière à en faire une relation culturellement productrice dans un cadre enrichissant les spécificités de la culture marocaine et la renforçant par son ouverture sur les valeurs universelles.

L'Union socialiste des forces populaires considère de ce point de vue que les expressions culturelles en général ne sont plus à l'écart des interactions culturelles entre les groupes géographiques grâce au développement des moyens d'échanges de l'information. L'importance de la diplomatie culturelle s'en trouve grandie.

Le rôle de l'art et de la culture, du patrimoine matériel et immatériel dans le rapprochement entre les pays et les peuples n'est plus à démontrer à telle enseigne que la culture est aujourd'hui un mécanisme essentiel au service des liens et intérêts entre les pays au-delà de leurs frontières géographiques.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

Diagnostic

1. Récession de la culture

- Le nombre des livres publiés est d'environ 2000 par an dont chacune est éditée à raison de 1000 à 1500 exemplaires, alors qu'aux Etats-Unis quelque 300.000 livres sont publiés annuellement.

- Recul du nombre des salles de cinéma passé de 65 en 2011 à 31 en 2015 et dont 30% de salles opérationnelles se trouvent concentrées au niveau de Casablanca.

- Modestie des subventions financières réservées aux affaires culturelles et qui n'ont pas dépassé, durant les dernières années 0,3% par an du budget général.

2. Vision conservatrice

Marginalisation de la culture et des intellectuels

- Absence d'une stratégie claire dans l'élaboration des politiques publiques concernant la question culturelle et domination de visions sectorielles différentes voire contradictoires ce qui contribue à la dispersion des objectifs, à la discordance des approches et à l'insuffisance et l'inefficacité des moyens utilisés.

- Impéritie de la conscience gouvernementale qui considère la culture comme étant un domaine non influent, techniquement limité et sans intérêt pour les autres secteurs gouvernementaux d'où l'absence d'une approche globale visant l'intersection des projets sociétaux tant au plan économique, financier qu'à celui sociétal et culturel.

- Modicité des budgets alloués au secteur de la culture et irrationalité dans les investissements devant servir pour une gestion financière efficace ajoutée à l'incapacité de la mobilisation du secteur privé et des collectivités territoriales qualifiées pour une participation matérielle et financière au soutien des projets culturels au niveau national et régional.

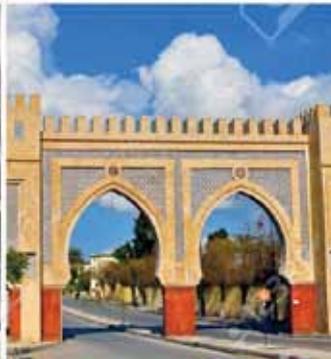
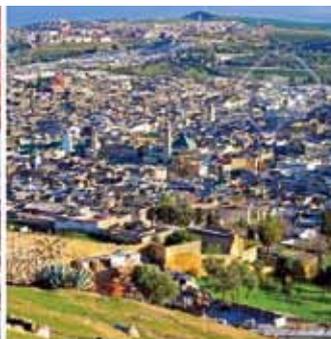
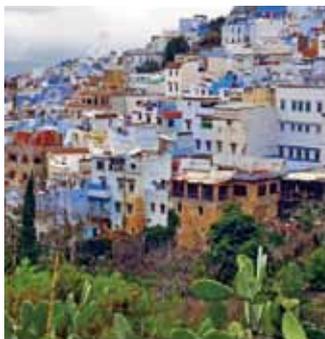
- Inégalité territoriale dans la planification culturelle vu la focalisation sur les grandes ou moyennes villes métropolitaines aux dépens des petites villes et des zones rurales soit pour ce qui est des équipements et des services culturels essentiels ou de la réalisation des projets d'encadrement et d'animation culturels.

- Absence de toute initiative conséquente gouvernementale ou manifestation nationale officielle, telles des Assises nationales se rapportant à la culture marocaine, avec pour but de renforcer l'action culturelle dans les différents domaines de création, dont la musique, le théâtre, le cinéma ou autres, plutôt que de se limiter à quelque subvention modeste de projets régionaux ou locaux de manière traditionnelle et dépassée.

- Consécration d'une certaine rente culturelle en soutenant des projets retenus sur des critères non transparents, ainsi que l'encouragement d'un genre culturel dominé par un cachet fondamentaliste et par des discours propagandistes ciblant principalement les catégories vulnérables et en particulier dans les banlieues marginalisées et les régions rurales.

- Incapacité de produire des programmes nationaux d'animation complémentaires au sein des espaces culturels existants mais en manque de ressources humaines et matérielles nécessaires à l'encadrement des citoyens et des citoyens, le facteur culturel étant incontournable pour faire face à la propagation des différentes formes du fanatisme de la violence et des fatwas takfiristes.

- Incapacité à se défaire de l'approche traditionnelle réservée à la question culturelle ce qui a conduit à une mauvaise gestion administrative et financière des



établissements culturels ajoutée à une incompréhension des exigences d'une gouvernance culturelle visant le renouvellement de la pratique culturelle et l'amélioration de son rendement.

- Domination d'un sentiment général soutenant que la politique de gestion suivie par le ministère de la culture ne peut déboucher sur une renaissance culturelle ni relever le défi du développement.

- Prédominance d'une vision gouvernementale traditionnelle de la question culturelle accompagnée d'une appréhension continue de la culture et de ceux qui s'y attachent.

- Absence d'une stratégie de qualification des ressources humaines partant de programmes de formation continue aux niveaux national, régional et local au profit des responsables culturels, des professionnels et des composantes de la société civile et ce dans le but de développer les compétences culturelles.

- Le peu d'intérêt réservé par les médias publics à la question culturelle et l'absence d'une politique nationale de communication dans les domaines culturels visant à mettre en avant l'identité nationale et la irradiation des principes et des valeurs culturelles ouverts.

II) Pour une stratégie intégrée aux prolongements régionaux et locaux

L'Union socialiste des forces populaires considère que le renforcement de la dimension démocratique et moderniste de la culture conduisant vers un pôle culturel attaché à l'acte créatif, à la pensée critique et consolidant l'image du Maroc à l'étranger ne peut aboutir que grâce à des dispositions politiques, institutionnelles et diplomatiques déterminantes.

1- L'art, la culture et le patrimoine matériel et immatériel : L'image du Maroc à l'étranger

L'Union socialiste des forces populaires propose dans le cadre de la douce diplomatie et à travers la culture, l'art et le patrimoine matériel et immatériel :

- Création d'une université internationale de soufisme inspirée de la diversité culturelle du Royaume et du soufisme marocain qui retrouve son essence dans celui d'Al Jounayol fondé sur la satisfaction et la quiétude spirituelle et sur la tolérance, la cohabitation, la paix et la beauté divine et qui, de ce fait, se rencontre avec les affluents humains et spirituels dans les autres religions et croyances qui honorent l'Homme et la beauté divine universelle.

La mise en pratique de cette proposi-

tion est à même de raffermir l'image de l'Islam marocain modéré et ouvert et de renforcer le dialogue civilisationnel et par là même stimuler les activités touristiques, le commerce et les services.

- Internationalisation de l'image du Maroc à travers la création de marques labellisées « made in Morocco » dans l'industrie et les métiers traditionnels, tels la tannerie, l'architecture, le textile ou l'art culinaire.

L'USFP recommande à ce propos la mise sur pied d'une institution indépendante dédiée à l'innovation et à l'internationalisation du produit matériel et immatériel. Le parti considère par ailleurs que l'implication des Marocains du monde exerçant dans les domaines de la mode du théâtre, du cinéma, de la musique, de l'art culinaire ou autres aidera à coup sûr dans la créativité de ces marques et dans sa commercialisation.

- L'USFP propose, en relation avec les nouveaux changements géo-stratégiques à l'échelle mondiale, la création de nouvelles maisons culturelles marocaines à l'étranger et en particulier au niveau des nouveaux axes régionaux en Amérique, en Europe et en Asie tout en veillant à l'évaluation permanente du rendement de ces maisons culturelles et au renforcement de

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

leurs liens avec les Marocains du monde.

- Création d'une institution nationale pour le classement du patrimoine et de la production culturelle marocaine (Monuments, édifices, places, trésors, plats culinaires, genres de musique, habillement, pratiques, traditions et les coutumes patrimoniales marocaines), parmi le patrimoine humain universel reconnu par l'Unesco et les organisations continentales ou régionales. Cette institution nationale aura également pour mission d'assurer le suivi et l'anticipation concernant les opérations de détournement ou de plagiat des trésors et des propriétés matérielles et immatérielles nationales que ce soit de la part des bandes internationales organisées ou de celle de gouvernements ou pays dépourvus d'histoire et de patrimoine.

Mise sur pied d'un cadre d'entraide culturelle et artistique entre étudiants marocains et leurs homologues étrangers, Africains, Européens, Américains et Asiatiques en vue d'échanger les expériences, les habitudes et les traditions et contribuer de la sorte au rayonnement de l'image du Maroc.

- Renforcer la présence marocaine à l'international, aux niveaux maghrébin, africain, méditerranéen et mondial à travers une programmation régulière des activités de « Journée Maroc » (Yaoum Almaghrib) dans les pays des axes régionaux et ceux connaissant une forte présence de migrants marocains et à travers une participation importante des acteurs culturels, (écrivains, artistes...) aux festives et autres activités organisées à l'étranger.

- Les troupes folkloriques ou de la musique populaire ou spirituelle doivent pour leur part contribuer à faire connaître le capital immatériel, entre costumes, bijoux ou immatériel oral, tels chants, maximes ou acceptions.

L'USFP, en tant qu'acteur légendaire dans l'histoire nationale, réitère depuis toujours la dimension démocratique et progressiste de la culture en réponse à l'évolution de l'histoire et en coordination avec les dispositions de la Constitution pour faire face à toute forme d'aliénation conservatrice et à la pensée nihiliste. Et c'est pourquoi l'USFP estime que la complémentarité entre la dimension démocratique et progressiste de la culture et la bonne gouvernance est primordiale. Il propose, à ce propos, une série de mesures politiques et institutionnelles :

1 - Politiquement et gouvernementalement :

Au niveau national :

- L'élaboration et la mise en application d'une stratégie nationale globale pour la culture marocaine censée donner lieu à un « Plan Maroc culturel » en misant sur une approche participative dans l'ensemble des étapes de préparation, d'exécution, de suivi et d'évaluation, en impliquant l'ensemble des intervenants, acteurs gouvernementaux, société civile et secteur privé au niveau national, régional et local.

- L'adoption d'une loi-cadre pour la culture et les arts avec la participation de l'ensemble des acteurs culturels, politiques, économiques et sociaux afin de mobiliser les diverses énergies autour des orientations culturelles essentielles, de préserver l'identité marocaine et de renforcer sa présence et ses portées positives dans la culture humaine. Cela aura comme conséquences :

* Un plan national destiné à préserver, à développer et à valoriser l'héritage oral matériel et immatériel et les arts populaires.

* Un plan national pour encourager les arts contemporains et le cinéma

* Un plan national pour le livre, l'édi-

tion et la distribution

* Donner à la question culturelle la place qu'elle mérite dans la politique culturelle de l'Etat et dans les programmes gouvernementaux à l'instar d'autres secteurs.

- Un plan annuel sur cinq ans avec les budgets nécessaires afin de créer les divers espaces culturels et de les équiper tout en les regroupant dans des complexes intégrant divers services (maisons de la culture et de la jeunesse, musées, théâtre, salles de cinéma, écoles de la musique, clubs pour dessin, médiathèques et centres des arts populaires).

- Augmenter les fonds alloués au secteur de la culture dont une grande partie est absorbée par la gestion administrative, afin de soutenir l'investissement dans le domaine de la culture tout en révisant la manière avec laquelle est dépensé le budget et revoir la politique de soutien culturel dans la perspective de mettre en place une industrie culturelle globale.

Au niveau régional et local

- L'élaboration d'un projet national de la culture régionale et le lancement d'un dialogue national et régional pour faire mûrir ce projet

- La mise en place de conseils régionaux de la culture et des arts

- Inventer un mécanisme régional afin de financer les projets de développement culturel au niveau local et régional et au niveau des conseils des régions, destiné à mettre en place les infrastructures, les équipements culturels essentiels et les bibliothèques dans les petites villes et les campagnes.

- Rendre hommage aux symboles culturels au niveau des régions en donnant leur nom à des boulevards, places, centres et institutions régionales.

- L'organisation de rencontres régionales sur le capital immatériel et la richesse culturelle dans le patrimoine marocain et la culture populaire. A ce propos, l'USFP propose d'organiser des événements réguliers concernant la fantasia (Tbourida) sous forme d'une compétition (championnat national et coupe du trône).

- Augmenter le rythme de reconstruction des vestiges historiques, des Kasbahs, des Ksour,

- L'aménagement des espaces publics abandonnés pour les transformer en théâtres et espaces d'exposition

Au niveau institutionnel, juridique et législatif

* La création d'une académie nationale de patrimoine et des arts contemporains avec pour mission d'exécuter les orientations de l'Etat relatives à la préservation de l'identité nationale en encourageant la diversité de ses origines culturelles et en renforçant son ouverture sur les principes et les expressions universels et humanistes.

* L'institutionnalisation de l'action culturelle selon les dispositions de la Loi suprême en accélérant la mise sur pied effective du Conseil national des langues et de la culture marocaine qui doit participer à dessiner les grandes lignes de la politique culturelle et linguistique à moyen et long termes.

* La création d'une université des sports et arts équestres et de la fantasia (Tbourida) dotée d'indépendance administrative et financière.

* L'augmentation des fonds alloués au Fonds national de financement de l'action culturelle selon un cahier de charges clair avec des conditions et critères précis afin de coordonner les politiques culturelles régionales et de garantir une efficacité des projets culturels dans la perspective de créer des fonds régionaux.

* La création d'un cadre institutionnel et de gestion pour unifier le système cul-

tuel et créer la synergie entre l'ensemble des composantes de la culture marocaine afin de renforcer la cohésion sociale et la diversité culturelle dans les divers domaines et formes d'expression.

* La promotion des ressources humaines en fixant un plan national au profit des cadres et des amateurs afin de renforcer leur compétence et développer leurs acquis soit dans le domaine de la gestion culturelle ou dans le domaine de l'animation sociale et culturelle en leur assurant les récentes techniques et les principes de la gouvernance culturelle.

* L'augmentation des fonds alloués au secteur de la culture

* La mise en place des leviers spéciaux pour la promotion du produit culturel national

* L'amélioration du statut moral et social des artistes et des écrivains

* La simplification des procédures et la création des incitations pour encourager la production artistique

* Le développement du tourisme culturel

* L'encouragement du professionnalisme dans les métiers de culture afin de préserver les droits sociaux des créateurs et des professionnels

* L'élaboration d'un cadre pour les conventions et les partenariats avec les personnes concernées par la question culturelle afin d'inventer et d'organiser les événements, les festivals et les compétitions dans les domaines culturels dans les diverses régions d'une manière équitable et transparente.

* Le renforcement du volet législatif avec des textes qui encadrent le métier de théâtre afin de garantir une pratique théâtrale professionnelle qui préserve les droits des créateurs et des personnes œuvrant dans ce domaine.

* Le renforcement de l'arsenal juridique cinématographique dont les lois encadrant le Centre cinématographique marocain.

* Confier l'organisation de la foire du livre à une institution nationale indépendante du ministère de la Culture.

* La création d'un grand prix national qui porte le nom de Sa Majesté Mohammed VI et qui sera octroyé chaque année à un penseur, chercheur ou créateur qui a accumulé les productions originales dans l'un des champs de la pensée ou de la création.

* La réforme culturelle via l'école publique.

* Intégrer la culture populaire dans les projets de la réforme de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique et la création d'une chaire au sein de l'université marocaine destinée à la recherche sur la culture populaire.

* Intégrer les spécificités régionales dans les manuels scolaires afin de renforcer un fonds basé sur la diversité, l'intégration et l'ouverture.

* Encourager la recherche autour du capital immatériel au sein des universités, des facultés et des écoles supérieures et donner la possibilité aux lauréats d'intégrer leurs compétences dans des projets et programmes culturels ou de créer des entreprises culturelles.

* Elargir l'expérience de l'Académie des arts traditionnels relevant de la Fondation Hassan II à l'ensemble des régions vu son rôle dans la préservation du patrimoine et le savoir-faire traditionnel et dans sa transmission d'une génération à une autre.

* La création d'une Académie nationale pour les arts et des instituts nationaux et régionaux pour la formation en art dramatique, en arts de spectacles et en cinéma.

* La création d'un institut supérieur na-

tional de la musique ainsi que des lycées pour les beaux arts.

* L'intégration de l'éducation artistique (musique, théâtre...) dans le système éducatif dans les différentes étapes d'éducation et de formation.

* L'investissement dans la culture dans la perspective de créer une industrie culturelle forte

* L'encouragement de l'investissement dans la culture et les arts et l'orientation vers les industries innovatrices et les activités productives à fond culturel

* L'intégration de la culture et de l'économie de la culture dans l'équation de développement au point de faire de la diversité culturelle une source de production de la richesse et de promotion de l'emploi.

* La mise en place de mécanismes spéciaux dédiés à encourager le produit culturel et à garantir le soutien via l'adoption d'incitations fiscales et financières, l'organisation de campagnes de communication et de marketing, le développement d'un tourisme culturel efficace tout en donnant un intérêt spécial à la mémoire nationale et à l'archivisation de notre patrimoine selon des méthodes modernes.

* Développer l'exploitation des structures et les équipements culturels et la rationalisation de cette exploitation en améliorant les conditions relatives à leur usage par les citoyens et la coopération avec les acteurs locaux afin de programmer des événements culturels tout au long de l'année tout en mettant en place les ressources humanitaires et financières nécessaires.

* La mise en place d'outils et de structures adéquats pour la promotion du produit culturel national et régional et sa propagation au niveau mondial et local tout en développant les outils relatifs à la propriété intellectuelle et en adoptant une approche efficace en matière de protection des droits des créateurs et de lutte contre le piratage.

* La mise en place d'une carte culturelle qui a pour objet de faciliter l'accès aux services culturels tout en préservant la consolidation de la diversité culturelle.

* La création d'un site électronique professionnel sur le Maroc culturel afin de donner plus de visibilité au capital national matériel et immatériel et d'offrir les différents services et informations culturels à distance aux intéressés aux niveaux national et international.

* Lier la promotion du capital immatériel au tourisme culturel à l'intérieur du Maroc et à l'extérieur.

* Prendre les mesures nécessaires pour renforcer les médias culturels et l'investissement dans les techniques et les nouveaux moyens de communication afin de généraliser la culture marocaine et de démocratiser l'accès aux services culturels et la participation au développement humain et celui numérique.

* L'organisation d'un colloque international sur la culture marocaine à l'histoire particulièrement riche.

* La création d'un prix national annuel pour encourager la recherche dans le domaine de la culture populaire.

* La simplification des mesures afin d'encourager le secteur privé à accéder au domaine de la production théâtrale.

* L'opérationnalisation des deux lettres Royales destinées au théâtre professionnel et au théâtre amateur et qui portent des acquis relatifs au soutien financier du théâtre avec 1% des recettes des collectivités locales sans parler de la construction des théâtres, des complexes culturels et la création des troupes régionales.

* La promotion des entreprises de production cinématographique et la mise à ni-

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

veau des lois afin de promouvoir l'industrie cinématographique et l'audio-visuel.

* L'encouragement de la production et de la distribution du livre marocain via des incitations fiscales et des dérogations douanières.

Langues

La question linguistique constitue l'un des aspects de la diversité culturelle qui caractérise l'identité nationale, en se basant sur un important tissu linguistique qui, en cas de sa mise à niveau et de son renforcement, peut contribuer d'une façon efficiente au développement culturel, économique et social. Les langues au Maroc sont l'affaire de toute une société et qui reflètent les différentes dimensions civilisationnelle, historique, intellectuelle et environnementale de la personne marocaine.

Il est connu que la question linguistique revêt une importance capitale dans l'action culturelle, du fait qu'elle est un outil de travail, de pensée, de créativité, d'intégration sociale, d'interculturalité et de modernité. C'est la question qui peut être gérée par une vision stratégique, tenant compte des défis et enjeux, via l'apport du Conseil national des langues et de la culture marocaine.

En dépit d'un champ linguistique marocain riche d'une multitude de variétés linguistiques fondamentales, incarnées par ce qui est langue officielle (Arabe et Amazighité) et par ce qui est social (Dialectes et langues étrangères fonctionnelles), ledit champ n'a pas bénéficié de l'intérêt qu'il mérite quant au traitement rationnel et à la résolution globale dans des politiques linguistiques publiques bien définies. Jusqu'à aujourd'hui et malgré le fait de se baser sur de nouvelles dispositions constitutionnelles relatives aux langues, le gouvernement n'a présenté aucune vision stratégique sur l'échange linguistique et n'a pas procédé à l'élaboration des mesures permettant l'encadrement institutionnel et législatif relatif à la question linguistique.

Sur cette base, l'USFP dispose d'une vision intégrale et intégrée sur la gestion des différentes formes de langues et modes linguistiques, selon une approche qui repose sur des données techniques, des déterminants fonctionnels et les prolongements contextuels. C'est une approche systématique qui aspire à consolider la situation culturelle et morale de deux langues : l'arabe et l'amazighité. En même temps, elle vise à concrétiser les différents aspects institutionnels, scientifiques, économiques et spatiaux dans la gestion linguistique de façon rationnelle, juste et équitable.

I-Diagnostic

1-Diversité linguistique et effets historiques

Le paysage linguistique marocain se caractérise par son important développement historique, puisqu'il a traversé plusieurs étapes où sont entrées en interactions les dimensions civilisationnelles, culturelles et politiques pour déboucher sur un tissu linguistique varié. La situation sociale et cognitive des langues au Maroc se distingue par la diversité et la richesse, puisqu'aux côtés des deux langues officielles, l'arabe et l'amazighité, l'on trouve différentes expressions linguistiques locales en plus des nombreuses langues étrangères, particulièrement le français, l'espagnol et l'anglais.

Le nombre des personnes qui parlent la langue française au Maroc dépasse les 10 millions d'après les statistiques rendues par l'Organisation internationale de la francophonie, avec une augmentation notable pour ce qui est des usagers des langues espagnole et anglaise.

2-Vision passiviste résistant à la justice linguistique et à l'ouverture culturelle et civilisationnelle

-Une résistance culturelle et dogmatique renfermée, se voulant contre toute tentative de pensée en matière de langue et de gestion linguistique a donné lieu à des polarisations et à des positions surréalistes dont le citoyen n'avait pas besoin.

-La non opérationnalisation des dispositions constitutionnelles en ce qui concerne soit les deux langues officielles (arabe et amazighité) ou ce qui se rapporte à l'ouverture sur les langues étrangères et les cultures humaines.

-La faiblesse des dispositions institutionnelles susceptibles de créer un champ linguistique organisé, répondant aux principes de la gestion rationnelle, de la gouvernance linguistique et capable d'absorber les différents aspects de la pluralité et de la diversité.

-L'absence d'une justice linguistique du fait que l'espace linguistique national connaît un certain traitement préférentiel d'une langue au détriment d'une autre. Ce qui donne lieu à de nombreuses disparités cognitives et symboliques, et par là même l'apparition d'un système linguistique se fondant sur des classements moraux, fonctionnels et formels. Malgré les progrès enregistrés à ce propos, l'USFP met en garde contre le contournement de la volonté populaire exprimée à travers l'adoption parlementaire.

-L'échec du gouvernement dans l'élaboration de mesures efficaces en vue de renforcer le cadre institutionnel relatif aux deux langues, l'arabe et l'amazighité, avec en plus les entraves rencontrées par les initiatives visant à renforcer leur présence dans les espaces éducatif et médiatique.

-La faiblesse de l'investissement financier alloué à la promotion de la situation linguistique et au renforcement de l'ouverture sur les langues étrangères ce qui se fait au sein des espaces éducatifs (écoles et universités) soit dans la vie publique et professionnelle.

-Régression notable dans le domaine de l'enseignement de la langue amazighe, ce qui porte atteinte aux acquis réalisés, entrave les projets visant à développer le système linguistique amazigh sur les plans éducatif, social et culturel.

II-L'USFP suggère une stratégie cohérente pour un champ linguistique ouvert

-Mise en place d'une stratégie nationale complémentaire sur la gestion du champ linguistique au Maroc à travers la consolidation des deux langues officielles (arabe et amazighité), la protection de la diversité linguistique nationale et le soutien de l'ouverture pour d'autres langues étrangères.

-Accélération de l'opérationnalisation des dispositions constitutionnelles relatives à la question linguistique, en prenant en compte l'ensemble des mesures fonctionnelles nécessaires.

-Révision du cadre législatif et institutionnel relatif aux langues, tout en incitant les institutions gouvernementales à l'élaboration des plans de la protection linguistique.

- Accélération de la mise en application des dispositions de la loi numéro 51.17 ayant trait au système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique.

-Mise en œuvre des dispositions juridiques se rapportant au caractère officiel de la langue amazigh et la mise en place des moyens nécessaires en vue de promouvoir la situation de la langue amazighe et son enseignement.

-Mettre en place le plus tôt possible le

Conseil national des langues et de la culture marocaine dans le but d'une promotion globale des langues arabes et amazighes ainsi que celles fonctionnelles, en plus de la culture marocaine dont tous ses affluents, ses expressions et ses dialectes.

-Renforcement de la dimension régionale quant au traitement des problématiques linguistiques à travers l'élaboration de projets communs avec les régions afin d'entretenir les langues et de préserver les expressions linguistiques locales.

-Prise des mesures soutenant la diversité linguistique en vue de renforcer le tissu linguistique et de respecter le principe de l'équité linguistique.

-Encouragement du partenariat entre les établissements universitaires et les centres de la recherche scientifique pour réaliser des études et des recherches sur le terrain sur les langues au Maroc et pour proposer les dispositions adéquates.

-Soutien de la publication et de la diffusion des travaux réalisés à propos des langues au Maroc, et ce dans les différents domaines et spécialités (Linguistique, psychologie, sociologie, études culturelles...).

-Renforcement de l'éducation linguistique en se basant sur des méthodes pédagogiques et informatiques modernes et en recourant aux nouvelles technologies d'information et de communication.

-Appui, surtout dans le domaine du numérique des programmes de média et de communication qui s'intéressent au renforcement du système linguistique national.

-Les départements du gouvernement doivent remplir leur rôle quant à la concrétisation de la diversité linguistique et culturelle, conformément aux dispositions de la Constitution du Royaume, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la culture, des médias, de la communication, de la justice, ainsi que des affaires religieuses et des droits de l'Homme.

-Soutien des différentes initiatives éducatives et artistiques visant le renforcement de l'unité de l'identité nationale, la protection des expressions linguistiques locales et la consolidation de l'harmonie linguistique.

-Soutien de l'ouverture sur les langues étrangères afin d'appuyer les valeurs de la cohabitation, du dialogue culturel et civilisationnel en vue d'une adhésion effective dans un horizon planéto-humanitaire.

Médias

Les médias disposent d'une fonction décisive au sein des sociétés modernes, à travers leur contribution effective dans l'édification politique et culturelle, la mobilisation sociale et l'orientation des opinions publiques vers différentes affaires politiques, économiques, sociales et autres. Et au vu de la multiplication des intermédiaires de la communication, les médias jouent un rôle important dans le traitement des informations, des idées et des connaissances, ainsi que la présentation d'un service d'information aux citoyens touchant à tous les aspects du quotidien. De même qu'ils constituent un pouvoir effectif, et ce à chaque fois que les conditions de la liberté et du professionnalisme se trouvent réunies pour influencer les prises de décision politique, concrétiser les valeurs sociétales ainsi que créer les grandes mutations au niveau de la société.

L'on remarque dans le paysage médiatique marocain au cours de ces dernières années, l'apparition d'un courant conservateur qui aspire à dicter une certaine hégémonie sur les moyens de communication, en se basant sur un cahier

des charges qui ne répond pas aux orientations démocratiques générales et aux exigences de la société moderne. Pour cela, les médias se trouvent aujourd'hui au cœur des défis pronés par le rang des démocrates modernes, devant par là même défendre l'application correcte des dispositions constitutionnelles et concrétiser la liberté d'opinion, d'expression, ainsi que la pluralité politique et culturelle.

Partant de là, l'USFP a une vision médiatique démocratique, riche en expériences que le parti a vécues à travers sa longue histoire de militantisme, défendant les principes de la différence, de la modernité et du développement. L'USFP suggère une stratégie intégrée qui repose sur l'encadrement législatif efficace, la modernité totale des médias et l'investissement dans les nouvelles technologies, tout en faisant de la ressource humaine un élément central dans la mise à niveau de l'action médiatique et le développement de la pratique professionnelle.

I-Diagnostic

1-Une réalité dépourvue des ambitions de l'ère du temps

-Selon les données du ministère de la Communication au titre de l'année 2015, le nombre des cartes de presse professionnelles délivrées avait atteint 1573 avec une hégémonie masculine (1040 pour les journalistes hommes et 533 pour les journalistes femmes).

-Le nombre des autorisations relatives à la création de sites électroniques d'information à fin avril 2016 avait dépassé les 200, alors que 242 cartes professionnelles ont été accordées aux journalistes opérant dans la presse numérique.

-D'après un rapport du Syndicat national de la presse marocaine, l'année 2015 avait connu la poursuite du désolant feuilleton des agressions commises, sous différentes formes, à l'encontre des journalistes. Des attaques manifestes dans la violence verbale, l'humiliation, la menace, l'interdiction, allant jusqu'à l'agression physique, la détérioration et la confiscation des appareils photos et des outils de travail.

2-Approche conservatrice

-Absence d'une politique publique efficace qui reflète l'inexistence d'une pensée réelle quant au traitement des questions actuelles de communication, que ce soit au niveau politique dépendant du système médiatique dans son ensemble, ou au niveau économique ayant trait à l'encouragement des investissements dans les secteurs de la presse, des médias et de la communication.

-Vision conservatrice aux médias parallèle à une vision conservatrice de la société, à travers un cahier des charges qui ne tient pas compte de la pluralité intellectuelle ni du contexte social actuel.

-Echec du gouvernement quant à la mise en œuvre de la deuxième génération des réformes dans le domaine de la presse et des médias, dictée par les engagements internationaux du Maroc et les nouvelles dispositions de la Constitution, surtout celles relatives au droit d'accès à l'information et à la liberté de la presse.

-Absence des mesures pratiques permettant au gouvernement de garantir le respect de la liberté d'expression à l'ensemble des citoyens, de protéger la pluralité dans ses différents aspects, de concrétiser la culture de la différence et d'accepter l'opinion de l'autre.

-Un traitement non sérieux des impératifs juridiques de la presse et des médias, comme l'exigent une cohésion et une

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate



complémentarité législatives, notamment pour ce qui se rapporte aux sanctions privatives de liberté des journalistes, que ce soit au niveau du Code de la presse, du Code pénal ou encore de la loi de lutte contre le terrorisme.

-Faiblesse des mesures prises visant l'organisation de la profession du journalisme sur des bases modernes et dans le cadre d'un rapport cohérent avec l'ensemble des métiers y afférents, que ce soit au niveau de l'imprimerie et de la distribution, à celui de la subvention et de la publicité, ou encore au niveau de la formation et de la formation continue.

-Les entraves rencontrées à propos de la libération du paysage audiovisuel et l'incapacité de réaliser le progrès nécessaire accompagnant les principaux changements médiatiques intervenus sur le plan international, en ce qui concerne les dimensions politiques, économiques, technologiques, juridiques et déontologiques.

-Existence d'un dysfonctionnement institutionnel et juridique dans le domaine de la presse, ce qui pose des problèmes structurels, organisationnels et financiers qui entravent la promotion de la situation des médias nationaux, notamment l'opérationnalisation de la réforme institutionnelle, la consolidation de la dimension professionnelle et le renforcement de la gestion entrepreneuriale.

-Absence des mesures efficaces à même, d'une part, de concrétiser la qualité des services médiatiques aux niveaux de la presse écrite, audiovisuelle ou digitale, et d'instaurer, d'autre part, une sphère médiatique libre et démocratique qui contribue au développement social et répond aux défis politiques et techniques actuels.

II-L'USFP propose la mise en place d'un système démocratique des médias libre et développé

-Elaboration d'une vision globale prônant une nouvelle génération de réformes fondamentales pour la mise à niveau du paysage médiatique et de communication

à travers l'établissement de mécanismes démocratiques pour l'organisation de la profession, garantissant le respect des règles juridiques et de la déontologie et consolidant le rôle de la presse dans le soutien de l'édification démocratique et le développement social.

-Appuyer le rôle de l'Etat qui se veut primordial quant à l'instauration d'un paysage médiatique libre assurant la pluralité politique, la diversité culturelle et la liberté d'expression, tout en élaborant un cadre juridique susceptible de consolider cette orientation et d'accompagner les dernières nouveautés aux niveaux des médias audiovisuels, écrits et numériques.

-Instauration d'un système législatif garantissant de manière efficiente le droit de l'accès à l'information, grâce à la concrétisation des garanties nécessaires et à la levée des restrictions imposées, ce qui permettra aux citoyennes et citoyens d'accéder à l'information escomptée, et ce dans un respect total des dispositions juridiques.

-Prise des mesures nécessaires en vue de permettre à la société d'accéder au monde de la connaissance et de la communication, tout en garantissant l'interaction positive avec les différents développements cognitives sur le plan mondial, en plus de l'appropriation aisée des nouvelles techniques de communication dans les différents domaines afin d'améliorer les compétences opérant dans le secteur et de mettre à niveau les ressources humaines.

-Renforcement des fonctions essentielles des médias publics (Chaînes de télé et radios, Agence MAP) conformément à l'esprit des dispositions constitutionnelles et le changement démocratique national, à travers l'amélioration de la situation juridique et administrative des établissements intervenants, ainsi que de leur gouvernance sur les plans de la gestion et de la finance.

-Révision du système relatif à la communication audio-visuelle en vue d'encourager les initiatives d'investissement, promouvoir l'acte médiatique et concrétiser les droits d'accès aux médias, confor-

mément à une vision moderne qui répond aux critères internationaux et satisfait les normes professionnelles et déontologiques, ainsi que les conditions d'efficacité et de transparence.

-Amélioration du cadre juridique régissant la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA), particulièrement ce qui se rapporte au Conseil supérieur de la communication audiovisuelle pour renforcer ses rôles et fonctions primordiales, tout en le dotant des ressources humaines et moyens financiers nécessaires, en plus d'améliorer la qualité des services, de garantir le droit à l'information, à la pluralité, à la justice sociale et à l'égalité des chances.

-Révision du système juridique relatif à la presse et aux médias, et ce en parfaite symbiose avec les principes constitutionnels et l'esprit des droits de l'Homme visant la transposition effective de la liberté d'expression et des droits de l'Homme. Partant de là, lever toutes les dispositions abusives et formes d'emprise contraires aux valeurs démocratiques, notamment la suppression des sanctions privatives de liberté, la satisfaction de plusieurs demandes essentielles se rapportant au fait de consolider la confidentialité des sources et du rôle de la justice dans l'immunisation des médias nationaux.

-Prise des mesures susceptibles de réorganiser la profession du journalisme selon les fondements d'une gouvernance incarnée par une gestion administrative rationnelle et financière transparente en vue de développer la pratique et de renforcer le rendement des entreprises de presse, et ce à travers de nouveaux outils et modes contractuels pour instaurer la parité et faire face à toutes les formes de centralisation.

-Consolidation des mesures relatives au soutien des droits fondamentaux des journalistes et à la situation juridique des entreprises de presse, à même de garantir le droit d'accès à l'information et des droits d'auteur, de protéger les sources d'information, de préserver les particularités et de ne pas inciter à la violence, la haine et la ségrégation.

-Préparation et exécution d'un plan afin de renforcer l'organisation professionnelle dans le domaine de la presse, tout en veillant à assurer la justice territoriale quant à la présentation des services médiatiques, à la protection de la pluralité politique, culturelle et linguistique dans la pratique, surtout dans le champ de l'audiovisuel.

-Amélioration des dispositions contenues dans le Code de la presse et de l'édition, ainsi que la garantie visant une symbiose entre les dispositions relatives aux fonctions des médias en vue d'améliorer le climat général de l'exercice médiatique.

-Développement du cadre juridique, institutionnel et organisationnel, ce qui rendra les médias ouverts, pluriels, professionnels et répondant aux attentes des citoyennes et citoyens, que ce soit au niveau du renforcement de l'intervention du Conseil national de la presse, que ce soit au niveau de l'organisation des métiers liés au secteur de la presse, que ce soit encore au niveau de la déontologie de la profession.

-Unification du mode de gestion des médias audiovisuels du pôle public, ce qui devrait garantir un pôle cohérent consolidant une bonne pratique professionnelle.

-Exploitation des acquis numériques résultant du passage de la diffusion analogique-terrestre à la diffusion numérique, en vue de servir le principe de la concurrence entre les secteurs public et privé.

-Elaboration d'un texte juridique encadrant les radios associatives devant diffuser sur les ondes hertziennes.

-Prise des mesures adéquates pour améliorer la situation du personnel du secteur des médias, notamment celui de l'Agence de presse, à travers la dotation de la MAP des moyens humains et financiers nécessaires.

-Renforcement des ressources humaines et financières des médias publics.

-Soutien et mise à niveau des entreprises de presse, ainsi que consolidation des acquis sociaux des journalistes professionnels des deux sexes.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

L'USFP en campagne éclairée et responsable

Entouré de dizaines d'Ittihadi(e)s, Driss Lachguar en tournée militante à travers Kénitra, Ouezzane, Chaouen, Tétouan et Casablanca

Le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), Driss Lachguar, a affirmé, mercredi à Tétouan, que le parti va maintenir sa position parmi les partis influents sur la scène politique au Maroc.

Dans une déclaration à la MAP en marge d'activités partisanes à Chefchaouen et à Tétouan, Lachguar a souligné que l'USFP va maintenir sa position parmi les partis politiques influents sur la scène politique nationale, notant que "le parti s'emploiera à développer cette scène, à contribuer à promouvoir la vie démocratique et à euvrer pour le renforcement des instances élues".

Lachguar a, à cet égard, appelé les électeurs au Maroc en général, et à Tétouan en particulier, à bien réfléchir avant d'introduire leurs bulletins de vote dans les urnes le 8 septembre, s'arrêtant sur "les défis que le Maroc doit relever dans les différents domaines vitaux".

A Chefchaouen, Lachguar a souligné que le parti a présenté de jeunes candidats aux élections communales, afin d'assurer une contribution efficace à la gestion de la chose locale et de consacrer la proximité aux citoyens, en vue de régler les questions d'ordre public, notant que ce choix émane de la volonté d'injecter du sang neuf dans les conseils élus.

Il a relevé que la région a besoin de grands projets, notamment dans le secteur du tourisme, à même de renforcer le rayonnement de la province, de créer des opportunités d'emploi et de soutenir le développement local.

Le Premier secrétaire de l'USFP a présidé le comité de soutien aux candidats du parti pour le scrutin du 8 septembre, qui s'est rendu à Chefchaouen et à Tétouan.

Les membres dudit comité ont participé à une série d'activités dans le cadre de la campagne électorale, qui se sont déroulées dans le strict respect des mesures préventives contre le coronavirus.



Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

Driss Lachguar : L'histoire de Casablanca et celle de l'USFP vont de pair

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, était, jeudi, à la tête d'une campagne électorale dans plusieurs circonscriptions de la métropole.

Une campagne, des plus clean, respectant les mesures de prévention, où le leader ittihadî, les candidats usfpéistes et de nombreux militants sont allés à la rencontre de la population casablancaise pour exposer et expliquer le programme du parti de la Rose.

Cette tournée dans les différents artères et quartiers de la métropole a été l'occasion pour Driss Lachguar de rappeler que l'histoire de la ville de Casablanca et celle de l'Union socialiste des forces populaires vont de pair. Et ce, dans la mesure où les Ittihadis ont toujours milité pour le développement et l'avenir radieux de Casablanca, a-t-il affirmé.

Phs Laaraki et Haytam



Micro-Folie, un voyage initiatique au coeur d'un sublime univers artistique

Le Musée virtuel est accessible les samedis de 15h à 18h

Visitez le Musée du Louvre, le Centre Georges-Pompidou, le Château de Versailles ou encore le Festival d'Avignon, comme si vous y étiez. C'est l'opportunité offerte les samedis de 15h à 18h par l'Institut français de Casablanca, à travers son musée numérique Micro-Folie. Décrite comme "une porte ouverte sur la diversité des trésors de l'humanité", cette galerie virtuelle est une aubaine destinée à tous les publics, tant elle peut être un vecteur d'éducation artistique et culturelle. Pour s'en persuader, il suffit de jeter un œil sur la sélection d'œuvres mises à disposition des participants.

Aux Instituts français de Rabat et Meknès, l'expérience aurait été plus que concluante. Voir le concept s'exporter à Casablanca n'est pas surprenant. Des œuvres prestigieuses y seront exposées via un faisceau vidéo en haute définition, en coordination

avec des institutions culturelles de renom, dont La Villette, le Château de Versailles, le Centre Pompidou, le Louvre, le Musée national Picasso, le Musée du Quai Branly, la Philharmonie de Paris, ou encore la RMN-Grand Palais. Sans oublier Universcience, l'Institut du monde arabe, le Musée d'Orsay, l'Opéra national de Paris, le Festival d'Avignon, ainsi que d'autres opérateurs français.

A consommer sans modération, l'expérience créée par le Musée numérique exalte les sens des petits comme des grands, sans aucune distinction. Soutenu par le ministère de la Culture français, la Micro-Folie Casablanca se veut donc à l'image de sa ville, "Dynamique et créative", insiste l'Institut français qui ne cache pas que le concept est fortement inspiré des Folies du Parc de La Villette, que l'on doit à l'architecte Bernard Tschumi. Ce voyage initiatique dans un univers

artistique sublime, est également considéré comme un lieu de convivialité et d'échanges.

Pour en profiter, deux modes de visite sont disponibles. D'une part, un mode visite libre. Il consiste à naviguer "librement dans les nombreuses collections du Musée numérique, entre l'écran et sa tablette, en lisant les cartels conçus par les conservateurs des musées ou en découvrant les secrets des tableaux", précisent les organisateurs. D'autre part, un mode conférence, accessible sous réservation. Dans ce dernier cas, vous serez guidé lors d'une visite personnalisée au sujet d'un thème donné. A moins que vous choisissiez d'animer vous-même votre visite. Quoi qu'il en soit, vous ne regretterez pas l'aventure numérique qui s'offre à vous. D'autant que le concept peut être décliné dans l'absolu comme support de médiation incroyable pour les professeurs et les

médiateurs. Et ce n'est pas fini.

La réalité virtuelle est également de la partie. En effet, il vous est possible d'utiliser un casque de réalité virtuelle pour profiter d'une immersion à 360°. L'assurance d'une aventure spectaculaire à souhait. Une aventure rendue possible grâce au concours de Fab Lab. Sorte d'espace collaboratif de fabrication numérique pour tous, exclusivement réservé à l'expérimentation et à la création audiovisuelles, Fab Lab est rattaché à la médiathèque de l'IF Casablanca, puisqu'il se situe au premier étage de l'institut. Composé de deux espaces, l'un dédié à l'enregistrement et au mixage sonore, et l'autre à la prise de vue et à la post-production, le Fab Lab est en quelque sorte la promesse d'une créativité sans bornes pour le plus grand bonheur des cinéastes casablancais en herbe.

C.C



Netflix montre ses muscles aux cinéphiles

Paolo Sorrentino, Jane Campion: Netflix, devenu une puissance de tout premier plan dans l'économie du cinéma, truste la course au Lion d'or jeudi avec deux films d'auteur parmi les plus attendus de la Mostra de Venise. "Le pouvoir du chien", qui sera projeté sous les ors de la grande salle du Palais du cinéma, au deuxième jour de la compétition, marque le retour au long-métrage de Jane Campion, pour la première fois depuis 2009.

Netflix s'offre les services d'une réalisatrice qui fut la première à remporter la Palme d'Or, il y a près de trois décennies, en 1993, pour "La Leçon de piano". Deux stars se partagent l'affiche, le Britannique Benedict Cumberbatch, qui alterne films d'auteur et superproductions Marvel, et Kirsten Dunst, dix ans après son couronnement à Cannes pour son rôle chez Lars Van Trier ("Melancho-

lia").

Adapté d'un livre de Thomas Savage, le film met en scène l'affrontement de deux frères que tout oppose, dans un ranch du Montana, après le retour de l'un d'eux à la maison, accompagné de sa nouvelle femme.

Avec ce film, le géant du streaming, fondé il y a moins d'un quart de siècle, espère s'être acheté un ticket gagnant dans la prestigieuse course au Lion d'Or, la plus ancienne compétition cinématographique du monde.

La plateforme avait déjà marqué les esprits en 2018 en remportant le Lion d'Or pour "Roma" d'Alfonso Cuarón, qui avait ensuite été primé aux Golden Globes et aux Oscars.

L'enjeu est de taille, car si les plateformes, et Netflix en particulier, sont sorties très renforcées de la pandémie face aux grands studios historiques, ralliant des légions de

nouveaux abonnés pendant la fermeture des salles, le groupe de Reed Hastings est toujours en quête de respectabilité. Et cherche à faire oublier son image de robinet à contenu.

D'autant que si Amazon s'est payé le mythique studio de James Bond, MGM, pour mieux le concurrencer, Netflix se prive toujours de l'accès au plus grand et réputé de tous les festivals, Cannes, car ses films ne sortent pas en salles en France.

La Mostra, elle, n'hésite pas à jouer la carte Netflix dans la lutte d'influence que se livrent les grands festivals internationaux. Une politique longtempé décriée par une partie du monde du cinéma, qui craint la puissance de la plateforme.

Jeudi, Netflix présente également "La main de Dieu", le dernier opus de Paolo Sorrentino, 51 ans, l'un des cinéastes italiens les plus talentueux de sa génération.

Mamma Mia! Revoilà ABBA

Il se sont séparés depuis près de 40 ans, laissant leurs fans inconsolables. Le légendaire groupe de pop suédois ABBA promet pour jeudi une surprise "historique" avec à la clé, selon la presse, de nouvelles chansons et une tournée de leurs hologrammes, des "ABBA-tars".

Sur Twitter, les quatre membres d'ABBA - un anagramme de leurs prénoms - Anni-Frid Lyngstad, 75 ans, Agnetha Fältskog, 71 ans, Björn Ulvæus, 76 ans, et Benny Andersson, 74 ans, ont remercié leur public d'avoir "patiente" et mystérieusement annoncé que "le voyage était sur le point de débuter".

Ils font miroiter une annonce "spéciale" sur YouTube à 16H45

GMT, après avoir attisé la curiosité du public ces derniers jours sur les réseaux sociaux et à travers des panneaux lumineux disséminés à travers Londres.

Pour l'occasion, la maison de disques Polydor organise un événement dans une tour de l'est de la capitale britannique.

Selon The Sun, le groupe aux tubes entêtants —Gimme! Gimme! Gimme! (A Man After Midnight), Dancing Queen, Money, Money, Money— va sortir de nouveaux titres et prévoit un nouveau spectacle qui débutera en mai prochain dans un théâtre de 3.000 places spécialement conçu pour l'occasion dans l'est de Londres.

En avril 2018, l'ex-groupe avait annoncé être retourné en studio pour la première fois depuis près de quatre décennies. Deux chansons avaient été enregistrées: l'une baptisée "I Still Have Faith in You" ("Je crois toujours en toi") et l'autre "Don't Shut Me Down" ("Ne m'arrête pas").

Mais la promesse de sortir ces nouveaux titres - les membres d'ABBA ont depuis évoqué cinq chansons dans des interviews - n'a cessé d'être repoussée, puis la Covid est venue jouer les trouble-fêtes. Figure éminente de la bande des quatre, Björn Ulvæus a récemment assuré que des titres seraient disponibles avant la fin 2021.



Bouillon de culture

Musique



La superstar de la pop britannique, Elton John, a annoncé mercredi la sortie le mois prochain d'un nouvel album intitulé "The Lockdown Sessions", conçu pendant le confinement avec une pléiade d'artistes.

L'album de 16 titres, qui sortira le 22 octobre, comprend dix nouvelles chansons dont des collaborations avec des artistes tels que Dua Lipa, Gorillaz, Lil Nas X, Miley Cyrus, Nicki Minaj, Stevie Wonder et Stevie Nicks.

"La dernière chose que je m'attendais à faire pendant le confinement était de faire un album. Mais, au fur et à mesure que la pandémie avançait, des projets ponctuels ont surgi", a expliqué Sir Elton.

"Certaines des sessions d'enregistrement devaient se faire à distance, via Zoom, ce que je n'avais évidemment jamais fait auparavant", a raconté l'interprète de "Your Song" et "Candle in the Wind". D'autres sessions "ont été enregistrées en suivant des règles de sécurité très strictes, en travaillant avec un autre artiste, mais séparés par des écrans de verre".

"Mais tous les morceaux sur lesquels j'ai travaillé étaient vraiment intéressants et diversifiés, des trucs complètement différents de tout ce pour quoi je suis connu, des trucs qui m'ont fait sortir de ma zone de confort (pour aller) vers un territoire complètement nouveau", a-t-il décrit. Elton John fera ses adieux en Europe et en Amérique du Nord en 2022.

Décès du compositeur grec Mikis Theodorakis, symbole de la résistance à travers les époques

Le grand compositeur grec, Mikis Theodorakis, est mort à l'âge de 96 ans à Athènes, a-t-on appris jeudi de source hospitalière. Ancien résistant et opposant à la dictature des colonels, Mikis Theodorakis était devenu célèbre en composant la musique du film "Zorba le Grec" (1964), une rengaine reprise à travers le monde.

Né le 29 juillet 1925 à Chios, en Egée, dans une famille d'origine crétoise, Mikis Theodorakis est l'auteur d'une oeuvre gigantesque et le plus célèbre des compositeurs grecs. Il est devenu le symbole de la résistance en Grèce à travers les époques. Engagé auprès des communistes au cours de la guerre civile qui éclate en Grèce à la suite du conflit mondial, il est déporté dans l'île-bagne de Macronissos, où il est torturé.

Dès le début de la dictature des Colonels, qui démarre le 21 avril 1967, Theodorakis est arrêté. Pendant la crise financière qui frappe la Grèce, il manifeste contre les mesures d'austé-

rité imposées par les créanciers du pays (BCE, UE, FM).

La ministre de la Culture grecque Lina Mendoni a réagi jeudi à la mort du célèbre compositeur: "Aujourd'hui nous avons perdu une partie de l'âme de la Grèce. Mikis Theodorakis, notre Mikis à tous, l'enseignant, l'intellectuel, le résistant, est parti. Celui qui a fait chanter des poètes à tous les Grecs".

La présidente de la République Eikaterini Sakellariopoulou a salué "un créateur grec et en même temps universel, un atout inestimable de notre culture musicale (...) qui a dédié sa vie à la musique, aux arts, à notre pays et à ses habitants, aux idées de liberté, de justice, d'égalité, de solidarité sociale".

"Avec une profonde émotion et des applaudissements incessants, nous disons au revoir à Mikis Theodorakis, activiste-créateur, leader et pionnier d'un nouvel art combatif en musique", a déclaré jeudi le parti communiste grec.



ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET L'EAU POTABLE
BRANCHE EAU
Direction Régionale des Provinces Sahariennes

REPORT N° 1

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à la ville de Laâyoune informe que pour l'appel d'offres ci-après :

AO 33 DR8/C/2021	ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE SECOURS ET PIÈCES DE RECHANGE POUR LA NOUVELLE STATION DE DESALEMENT DE BOUJDOUR
------------------	---

L'ouverture publique des plis aura lieu le **30/09/2021**, (au lieu de **09/09/2021**) à partir de **10 h**, à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

N°7536/PC

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الصويرة
دائرة تمنار
قيادة سميوم
جماعة سميوم

إعلان

عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الأولى

برسم سنة 2021

يعلن رئيس جماعة سميوم، تطبيقاً لمقتضيات قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1174.11 الصادر في 27 أبريل 2011 بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الأولى، أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية والذي يفتح في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثانية التابعين لميزانية جماعة سميوم، المتوفرين على الشروط النظامية والمتمثلة في أقدمية لا تقل عن ست سنوات، ويحدد عدد المناصب الممتحن في شأنها في منصب واحد (01) ويجرى هذا الامتحان بقر جماعة سميوم بتاريخ 2021/10/04.

تشتمل المباراة على اختبارات كتابية وشفهية :
أ (الاختبار الكتابي :

المعامل	المدة	مادة الاختبار
2	3 ساعات	اختبار كتابي علم : يتعلق بالقطاع المعنى.
3	3 ساعات	اختبار كتابي خاص : يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتتمين للدرجة الممتحن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية.

ب (الاختبار الشفوي :

المعامل	المدة	الاختبار
3	ما بين 15 و 30 دقيقة	تناقش فيه لجنة الامتحان مع المرشح المواضيع الكتابية عند الاقتضاء، ومهامه وتخصصه وتختبر قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.

هذا وعلى الموظفين الراغبين في المشاركة تقديم ترشيحاتهم إلى مصلحة الموظفين بالجماعة قبل تاريخ **2021/09/29** وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.

N°7537/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE KHOURIBGA

CERCLE DE BEJAAD

CAIDAT OULED YOUSSEF B . BATAOU

COMMUNE DE BNI ZRANTEL

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE ANNEE 2021

Le Président de la commune Bni Zrantel porte à la connaissance de tous les fonctionnaires de la dite commune que les examens d'aptitude professionnelle au titre année 2021 seront organisés Le : **18/11/2021** à partir de 10 h du matin suivant tableau ci dessous :

ACCES GRADE DE	CONDITIONS : LES CONCOURS SONT OUVERTS AUX	NOMBRE De POSTE
• ADJOINT ADMINISTRATIF 1 ^{ER} GRADE	Adjoins administratifs 2 ^{ème} grade , 3 ^{ème} grade et adjoint technique 3 ^{ème} grade ayant au moins 6 ans d'ancienneté dans ce grade au :15/11/2021 .	01
• ADJOINT Administrative 2 ^{EMR} GRADE		01
• ADJOINT technique 2 ^{EME} GRADE		01

Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du service des affaires administratives et juridiques de la commune avant : **17/11/2021** .

N°7538/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N° 51/ANDH/2021

Le 28/09/2021 à 11hdu matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE L'OBSERVATOIRE PROVINCIAL
POUR LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT A LA VILLE DE MIDELT - PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 Dhs)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : UN MILLION QUATRE VINGT SEIZE MILLE QUARANTE HUIT DHS ET 70 CTS (1 096 048.70 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	4

* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N°7539/PA

Smart Mediouna 2 S.A.R.L.

Aux termes d'un acte authentique constatant le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de la société Smart Mediouna 2 S.A.R.L., il a été décidé ce qui suit :

- Constatation du décès de feu Anouar Ibrahimy
- Constatation du décès de feu Mme Amina El Fene
- Constatation du décès de feu Mahjoub Bayri
- Modification statutaire Associés :

M. Essaid Ibrahimy à hauteur de 21.200,00 DH (Vingt et un mille deux cents dirhams)

- Mme Rachida Ibrahimy à hauteur de 600,00 DH (Six cents dirhams)

- Mme Wafaa Ibrahimy à hauteur de 600,00 DH (Six cents dirhams)

- Mme Lamia Chebicheb à hauteur de 2.500,00DH (Deux mille cinq cents dirhams)

- Mlle Sirine Ibrahimy à hauteur de 3.100,00 DH (Trois mille cent dirhams)

- M. Achraf Ibrahimy à hauteur de 6.000,00 DH (Six mille dirhams)

- M. Akram Ibrahimy à hauteur de 6.000,00 DH (Six mille dirhams)

- Mme Chama El Mestari à hauteur de 2.400,00 DH (Deux mille quatre cents dirhams)

- M. Mohamed Tayeb Bayri à hauteur de 8.800,00 DH (Huit mille huit cents dirhams)

- M. Salim Bayri à hauteur de 8.800,00 DH (Huit mille huit cents dirhams)

- M. Rachid El Alaoui El Hachimi à hauteur de 40.000,00 DH (Quarante mille dirhams)

- M. Mohamed Imane à hauteur de 20.000,00 DH (Vingt mille dirhams)

- Gérance : l'assemblée générale décide de nommer Mme Chama El Mestari et M. Essaid Ibrahimy en tant que cogérants de la société pour une durée illimitée.

- Objet social :

- L'acquisition de tous biens immeubles

- Promotion immobilière dans toutes ses formes

- L'acquisition et la vente de tous biens meubles et immeubles.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 9 juin 2021 sous le numéro 781956.

N° 7534/PA

ARIO NEGOCE SARLAU

Aux termes d'un acte sous seing privé daté du 15/07/2021 à Casa, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques suivantes : forme juridique : SARLAU , objet : import export des matières en plastique , produits chimiques , l'industrie et le négoce , dénomination sociale : ARIO NEGOCE ,siège sociale : Casa 10 rue liberté 3eme etg apt 5 ,capital social : 100 000.00 dirhams divisé en 1000 parts sociales à 100 dirhams chacune à la propriété de AIT BEN OMAR MOSTAFA, gérant unique de la société

à une durée illimitée et habilitée à sa seule signature ,durée de la société 99 ans à partir de son immatriculation au R.C. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casa le 09/08/2021 dont le R.C N°512797.

N° 7535/PA

CESSION DE FONDS DE COMMERCE A USAGE DE PHARMACIE

Par : Madame TAHI KAWTAR Demeurant à CASABLANCA : JAMILA 3 RUE 4 N°38.

A

La société PHARMED représenté par Mme SRHAYRI FATIHA Demeurant à CASABLANCA, TRANCHE 4, RUE 52, N°7, MOSQUEE IKHLASS.

LA TOTALITE D'UN FONDS DE COMMERCE D'OFFICINE DE PHARMACIE CONNU SOUS LE NOM DE « PHARMACIE AL KAWTAR », EXPLOITEE A MOHAMMADIA, LOTISSEMENT RIAD CHAMAL G 10 N°16 BENI YEKHLEF.

IMMATRICULE AU REGISTRE DE COMMERCE DE MOHAMMADIA SOUS LE NUMERO : 17 752.

LES OPPOSITIONS SERONT RECUES AU SECRETARIAT GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE (SERVICE DU REGISTRE DU COMMERCE) DANS LES QUINZE JOURS A PLUS TARD APRES LA DEUXIEME INSERTION.

N° 7541/PA

FIDCONSEIL SARL AU 61, AVENUE LALLA YACOUT N°85 ETG 2 CASABLANCA DISSOLUTION ANTICIPEE D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

« EL KHOULOUD IMPORT EXPORT SARL » RC N°278927

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Casablanca, 11/02/2021 les associés de la société à responsabilité limitée EL KHOULOUD IMPORT EXPORT ont décidé ce qui suit :

- Approbation des comptes de la société depuis sa constitution ;

- Quitus à donner à la Gérance ;

- Dissolution anticipée de la Société

- Nomination d'un liquidateur de la société et fixation de ses pouvoirs

- Fixation du lieu de la liquidation,

- Questions diverses.

Madame SAMIH ZAHRA est nommée comme liquidatrice.

Le siège de la liquidation de la société est fixé à CASABLANCA, LOTISSEMENT EL BOUIRET LOT 131 Imm « C ».

Dépôts : le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal commercial de Casablanca le 10 Juin 2021, sous le numéro 782107.

N° 7542/PA

SOCIETE COMMERCIAL L.3.M SARL SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

CAPITAL SOCIAL: UN MILLION DE DIRHAMS 1.000.000,00 DIRHAMS. SIEGE SOCIAL: SETTAT, ROUTE N°: 9 PK 70+800.

MODIFICATION. I-/ AUX TERMES D'UN P.V EN DATE DU 26/07/2021 LES ASSOCIES DE LA SOCIETE «COMMERCIAL L.3.M SARL» ONT DECIDE CE QUI SUIVIT :

-Augmentation du capital social: L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social d'une somme de TROIS MILLION DE DIRHAMS (3.000.000,00 DHS) pour le porter à QUATRE MILLION DE DIRHAMS (4.000.000,00 DHS) par la création de 30.000 nouvelles parts sociales d'une valeur de Cent dirhams chacune. Cette augmentation est faite par compensation du compte courant de la société.

-Nouvelle répartition du capital social: L'assemblée générale approuve la répartition du capital après augmentation comme suit: Monsieur: MOUNIR LAMKADMI : 13.344 Parts sociales soit 1.334.400,00 DHS Monsieur : MOHAMED LAMKADMI : 13.328 Parts sociales soit 1.332.800,00 DHS

Monsieur : MOURAD LAMKADMI :13.328 Parts sociales soit 1.332.800,00 DHS

Soit un total de : 40.000 Parts sociales soit 4.000.000,00 DHS

-Mise à jour des statuts de la société

II-/ LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE SETTAT LE 26/08/2021 SOUS LE NUMERO 1229/21.

N° 7543/PA

« STE CAFE BEST TIMGADINE » SARL/AU SARL/AU AU CAPITAL DE 100.000 DIRHAMS OUIDA LOT ANNAJDI LOT N°C10 ROUTE SIDI YAHYA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/08/2021, il a été établis les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique avec les caractéristiques suivantes :

- DENOMINATION : « STE CAFE BEST TIMGADINE ».

- OBJET SOCIAL : la société a pour objet l'exploitation de café, crèmerie et pizzeria.

- SIEGE SOCIAL :OUIDA LOT ANNAJDI LOT N°C10 ROUTE SIDI YAHYA.

- DUREE : la société est constituée pour une durée de 99 ans.

- CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à 100.000 dirhams, divisé en 1000 parts sociales de 100dhs chacune, réparties comme suit :

1°- M.BELBACHIR ABDERRAZAK : 1000 parts

- GERANCE : M. BELBACHIR ABDERRAZAK est

désigné comme GERANT de la société pour une durée illimitée.

- DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 26/08/2021 suivant R.C n°38035.

N° 7544/PA

« STE PLAYA CONSTRUCTIONS » SARL/AU CAPITAL DE 10.000 DIRHAMS OUIDA, 58 RUE C3 HAY NOUR RTE AIN BNI MATHAR

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/09/2015, les associés de la société « STE PLAYA CONSTRUCTIONS » ont pris les décisions suivantes:

- La dissolution anticipée de la société suite à l'absence de toute opération commerciale.

- La nomination de M. chayeb lahcen comme liquidateur.

- La fixation du siège de la liquidation de la société à Oujda 58 rue C3 Hay Nour route Ain Bri Mathar.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 29/10/2015 sous S/N°2838.

N° 7545/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA SANTE CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX - N° : 060/2021/CHUIRC

Le 28/09/2021 à 11 Heures 30 mn, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres des prix :

ACHAT DU MATERIEL DE LITERIE ET DE COUCHAGE (en 13 lots séparés)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : « www.marchespublics.gov.ma ».

* Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire

* L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 3 349 402,32 DHS/ TTC (TROIS MILLIONS TROIS CENT QUARANTE NEUF MILLE QUATRE CENT DEUX DIRHAMS TRENTE DEUX CENTIMES TOUTES TAXES COMPRISES).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement N° D1580/15/DEPP du 19 juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca. Les concurrents peuvent :

• soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca

• soit déposer contre récépissé au Secrétariat Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et la documentation technique exigés(en langue française ou autres langues avec traduction en langue française) accompagnés de l'annexe N° 4 dûment rempli (voir article 14 du règlement de consultation), doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca, au plus tard le 27/09/2021 avant 14 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 7546/PA

Royaume du Maroc MINISTERE DE LA SANTE CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX - N° : 060/2021/CHUIRC

Le 28/09/2021 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres des prix :

ACHAT DU MOBILIER MEDICAL (en 40 lots)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : « www.marchespublics.gov.ma ».

* Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire

* L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 3 349 402,32 DHS/ TTC (TROIS MILLIONS TROIS CENT QUARANTE NEUF MILLE QUATRE CENT DEUX DIRHAMS TRENTE DEUX CENTIMES TOUTES TAXES COMPRISES).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement N° D1580/15/DEPP du 19 juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca. Les concurrents peuvent :

• soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca

• soit déposer contre récépissé au Secrétariat Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et la documentation technique exigés(en langue française ou autres langues avec traduction en langue française) accompagnés de l'annexe N° 4 dûment rempli (voir article 14 du règlement de consultation), doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca, au plus tard le 27/09/2021 avant 14 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

versitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres pour l'ensemble des lots doivent être déposés avec la liste de colirage au Service des Equipements et Fournitures, à la Direction Générale sise à 8, Rue Lahcen El Arjoun - Casablanca, au plus tard le 27/09/2021 Avant 14 Heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 7547/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE N° 06/BG/2021

Le 28/09/2021 à 10h00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour: TRAVAUX DE DEMOLITION DE DEUX MOSQUEES A LA PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DEUX MILLE DIRHAMS (2.000,00 Dhs)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : SOIXANT DIX MILLE DHS HT (70 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 8 du règlement de consultation.

N° 7548/PA

STE "FIDMAG-CONSEIL" SARL

Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca (0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

STE *AL BACHA COIN SERVICES* S.A.R.L

Constitution
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/07/2021 enregistré le 02/08/2021 il a été établis les statuts d'une société à Responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : Société « AL BACHA COIN SERVICES » S.A.R.L

- Objet : la société a pour objet au Maroc ainsi qu'à l'étranger tant pour elle même que pour le compte des tiers ou en participation ce qui suit :

- Entrepreneur de La gestion d'exploitation Commerciales ou Industrielles ou Agricole et de Service.

- L'organisation des fêtes, dîners, spectacles, manifestation artistiques et généralement toutes activités et service liés à l'animation et la restauration.

- L'organisation et équipement des fêtes des séminaires, des cocktails et cérémonies culturelle et sportif.

- L'organisation d'événements à travers le Maroc, couvrons plusieurs métiers de l'événementiel, des séminaires d'entreprise, communication externe, accueil événementiel, soirées de gala, animations événementielles, congrès, stands, location de chapiteaux, animation commerciale et Streets marketing à Casablanca, événementiel

- Siège Social : N° 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6, CASA-BLANCA

- Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années, à compter du jour de sa Constitution définitive.

Capital Social : Le capital social de la société est fixé à CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr EL AIDI MOHAMED : 500 Parts

- Mr AIT LHAJ ABDERRAHMAN : 500 Parts

- La Gérance : La société est administrée et gérée par les Co-Gérants, (une Co-Gérance liée et parallèle).

Mr EL AIDI MOHAMED, Marocaine, Titulaire de la C.I.N N° BH232532 et demeurant à : SIDI MOUMEN, RES BAIT EL KHEIR, IMM N, APTT 15, CASA-BLANCA.

Mr AIT LHAJ ABDERRAHMAN, Marocaine, Titulaire de la C.I.N N° JC5590 et demeurant à : CHRAKA OULAD MALEK, BOUSKOURA, PCE NOUACEUR, CASABLANCA.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 30/08/2021

Sous N° 791026 Immatriculé au Registre de Commerce sous N° 514345 / Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE N° 7549/PA

ROYAUME DU MAROC AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU LOUKKOS-TÉTOUAN-

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS SEANCE PUBLIQUE

Le Lundi 27 Septembre 2021 à 10 Heures 30 Minutes, Il sera procédé dans le bureau de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira à Tétouan à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres cités ci-dessous:

• Appel d'offres n° 34/ABHL/2021 :

- Objet : Gardiennage et surveillance des barrages au niveau de la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos;

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Soixante Mille Dirhams (60 000,00 dh) ;

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : trois millions sept cent trente mille cent quatre Dirhams, (3 730 104,00 dh) ;

- Appel d'offres réservé : aux petites et moyennes entreprises nationales;

• Appel d'offres n° 35/ABHL/2021 :

- Objet : Assistance technique pour le traitement des dossiers d'utilisation et de gestion du Domaine Public Hydraulique ;

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept Mille Dirhams (7 000,00 dh) ;

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : trois cent quatre-vingt-douze mille sept cents Dirhams (392 700,00 dh) ;

- Appel d'offres réservé : aux petites et moyennes entreprises nationales;

• Appel d'offres n° 36/ABHL/2021 :

- Objet : Achat et installation des équipements de vidéosurveillance au niveau du barrage Charif Al Idrissi;

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze Mille Dirhams (12 000,00 dh) ;

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Soixante Mille Deux Cent Soixante Dirhams, (460 260,00 dh) ;

- Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès bureau d'ordre de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira - Tétouan au plus tard le 24 Septembre 2021 à 15 heures.

• Appel d'offres n° 37/ABHL/2021 :

- Objet : Achat et installation du matériel d'auscultation des barrages au titre de l'année 2021;

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze Mille Dirhams (12 000,00 dh) ;

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Quatre-Vingt-Sept Mille Quatre Cents Dirhams (587 400,00 dh) ;

• Appel d'offres n° 38/ABHL/2021 :

- Objet : Efficacité énergétique et utilisation des énergies renouvelables au niveau des barrages CHARIF AL IDRISSE ET TANGER MED;

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5 000,00 dh) ;

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Deux Cents Dirhams (295 200,00 dh) ;

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés à l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira - Tétouan. Ou téléchargé à partir du Portail Marocain des marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles :

- 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics pour les appels d'offres N° : 34 et 37/ABHL/2021.

- 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics pour les appels d'offres N° : 35, 36 et 38/ABHL/2021.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de cette Agence,

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à cette Agence,

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,

- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA COMMUNE DE KHENIFRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2021

Concernant l'Affermage du souk hebdomadaire et ses dépendants de Khénifra

Le Jeudi 30 Septembre 2021 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau du Président de la commune de Khénifra l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

L'affermage du souk hebdomadaire et ses dépendants de la ville de Khénifra pour une durée de deux ans.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service l'assiette de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DHS)

L'estimation des couts établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: UN

MILLION TROIS CENT CINQUANTE ET UN MILLE DIRHAMS. (1.351.000,00) DHS PAR AN.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service l'assiette de la commune de Khénifra

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau

de la commune de Khénifra

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, à savoir:

1 Dossier administratif comprenant:

a) Une déclaration sur l'honneur, en un exemple unique, qui doit comporter les mentions prévues à l'article 26 du décret n° 2-12-349.

b) l'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire, le cas échéant.

c) Pour les groupements, une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 157 du décret précité.

Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du décret précité :

a) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent;

b) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière;

c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme;

d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.

N.B. : les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, et à défaut, organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine, une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un

2 Dossier technique comprenant:

a) Une note indiquant les moyens, humains et techniques et les capacités financières du concurrent et un organigramme de gestion de ce service, ou similaires.

b) Les attestations délivrées justifiant l'expérience dans la gestion de services publics identiques

*Dossier complémentaire: - cahier des charges - règlement de consultation.

Dossier financier

Acte d'engagement

N° 7550/PA

N° 7551/PA

N° 7552/PA

N° 7553/PA

N° 7554/PA

N° 7555/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AREF MARRAKCH - SAFI

DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 16/INV/2021

Le 29/09/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les travaux de construction des salles de préscolaire aux écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna séparé en quatre lots :

- Lot N°01 : Dix huit (18) salles de préscolaire ;

- Lot N°02 : Seize (16) salles de préscolaire ;

- Lot N°03 : Quinze (15) salles de préscolaire ;

- Lot N°04 : Treize (13) salles de préscolaire.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot N° 01 : (80 000,00 DH) Quatre vingt mille Dirhams;

- Lot N° 02 : (75 000,00 DH) Soixante quinze mille Dirhams ;

- Lot N° 03 : (70 000,00 DH) Soixante dix mille Dirhams.

- Lot N° 04 : (60 000,00 DH) Soixante mille Dirhams.

• L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :

- Lot N° 01 : (3 180 210,00 DH) Trois Millions Cent Quatre Vingt Mille Deux Cent Dix DH.

- Lot N° 02 : (2 838 876,00 DH) Deux Millions Huit Cent Trente Huit Mille Huit Cent Soixante Seize DH.

- Lot N° 03 : (2 659 083,00 DH) Deux Millions Six Cent Cinquante Neuf Mille Cent Vingt Trois DH.

- Lot N° 04 : (2 314 368,00 DH) Deux Millions Trois Cent Quatorze Mille Trois Cent Soixante Huit DH.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETLE de Benslimane .

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

N° 7552/PA

N° 7553/PA

N° 7554/PA

N° 7555/PA

N° 7556/PA

N° 7557/PA

N° 7558/PA

N° 7559/PA

N° 7560/PA

N° 7561/PA

N° 7562/PA

N° 7563/PA

de la séance et avant l'ouverture des plis;

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les certificats de qualification et de classification demandés sont :

• Secteur: A (Constructions)

• Qualification : A 2 (Travaux courants en béton armé -maçonnerie pour bâtiment)

• Classe : 4

Pour les candidats étrangers, les certificats de qualification et de classification ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 7552/PA

N° 7553/PA

N° 7554/PA

N° 7555/PA

N° 7556/PA

N° 7557/PA

N° 7558/PA

N° 7559/PA

N° 7560/PA

N° 7561/PA

N° 7562/PA

N° 7563/PA

N° 7564/PA

N° 7565/PA

N° 7566/PA

N° 7567/PA

N° 7568/PA

N° 7569/PA

N° 7570/PA

N° 7571/PA

N° 7572/PA

N° 7573/PA

N° 7574/PA

N° 7575/PA

N° 7576/PA

N° 7577/PA

N° 7578/PA

N° 7579/PA

N° 7580/PA

N° 7581/PA

N° 7582/PA

« M. Adam Raiss »
Siège social : Lot R'bah
Angle Rue 1 n° 25
Casablanca
Modification
Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 7 mai 2021, M. Adam Raiss a décidé ce qui suit :
1- Approbation de l'apport en nature de 900.000,00 DH (Neuf cent mille dirhams).
2- Transformation de la forme juridique de personne physique à société à responsabilité limitée d'associé unique.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 15-07-2021 sous le numéro 787041.
N° 7554/PA

NUCLEON "S.A.R.L.AU"
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 13/08/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L.AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: NUCLEON "S.A.R.L.AU"
OBJET : négociant.
LE SIEGE : CASA-BLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM ROUDANI PROLONGEE IER ETG N°3.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune :
- Mr ADIL AZMY 1000 PARTS
Soit un total de 1000 PARTS GERANCE : La société est gérée par Mr ADIL AZMY ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 02/09/2021 R.C.N° : 514743.
Pour extrait et mention
N° 7555/PA

FOURNITURES CHAFIQ "S.A.R.L.AU"
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 26/08/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L.AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: FOURNITURES CHAFIQ "S.A.R.L.AU"
OBJET : fournitures des pièces de construction.
LE SIEGE : CASA-BLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM ROUDANI PROLONGEE IER ETG N°3.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune :
- Mr CHAFIQ EL HOUSSNI ... 1000 PARTS
Soit un total de 1000 PARTS GERANCE : La société est gérée par Mr CHAFIQ EL HOUSSNI ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 02/09/2021 R.C.N° : 514741.
Pour extrait et mention
N° 7556/PA

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune :
- Mr CHAFIQ EL HOUSSNI ... 1000 PARTS
Soit un total de 1000 PARTS GERANCE : La société est gérée par Mr CHAFIQ EL HOUSSNI ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 02/09/2021 R.C.N° : 514741.
Pour extrait et mention
N° 7556/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Travaux sur réseau de distribution d'eau potable au niveau du Centre Bni Ammart
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 91DR9/C/AMN/5/2021
Séance publique
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : les Travaux sur réseau de distribution d'eau potable au niveau du Centre Bni Ammart.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 240 000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3.000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.
Les dossiers de consultation peuvent être retirés à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71
Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 29/09/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau
- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger
Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71
Email : fferasi@onee.ma - fboujida@onee.ma
Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).
N° 7557/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 11/PRDTS-INDH /2021

Le 29/09/2021 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni- Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE RELIANT DOUAR AIT OUKAAMOUCHE ET LA ROUTE RP 3200 SUR 9960 ML A LA COMMUNE TERRITORIALE AIT OUM EL BAKHT - PROVINCE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 80.000,00 dhs (Quatre Vingt Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4.875.798,48 Dhs « Quatre Millions Huit Cent Soixante Quinze Mille Sept Cent Quatre Vingt Dix-Huit Dirhams, 48 Cts ».

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité, les plis sont, au choix des concurrents :

- ☞ Soit déposés contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni- Mellal (D.B.M/SM).
- ☞ Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ☞ Soit remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ☞ Soit transmis par la voie électronique;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

*Pour les concurrents installés au Maroc :

Copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises BTP/

Secteur	Qualification	Classe Minimale
B	B1-B3-B5	Classe 3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 09 du règlement de la consultation.

N°7559/PA

Royaume du Maroc
Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 10/2021/DPEFLCD.ES
-SEANCE PUBLIQUE-

Le 29/09/2021, à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs aux :

- Lot 1 : Travaux de lutte contre l'ensablement par édification du cordon littoral sur une distance de 5000 ml dans le périmètre des Dunes Nord de Mogador, Commune Territoriale d'Essaouira, Province d'Essaouira.
- Lot 2 : Travaux de lutte contre l'ensablement par édification du cordon littoral sur une distance de 5000 ml dans le périmètre des Dunes Sud de Mogador, Commune Territoriale d'Essaouira, Province d'Essaouira.
- Lot 3 : Travaux de lutte contre l'ensablement par fixation biologique sur une superficie de 50 Ha, dans le périmètre Aouinat Amzrar, forêt Mogador Nord et Dunes de Mogador, Commune Territoriale d'Essaouira, Province d'Essaouira.
- Lot 4 : Travaux de lutte contre l'ensablement par fixation biologique sur une superficie de 50 Ha, dans le périmètre Sidi Magdoud-Ghrid Omar, forêt Mogador Sud et Dunes de Mogador, Commune Territoriale d'Essaouira, Province d'Essaouira.
- Lot 5 : Travaux de lutte contre l'ensablement par fixation biologique par installation des tubes individuels protecteurs des jeunes plants sur une superficie de 05 ha dans le périmètre Ksar Sultan, forêt Mogador Sud et Dunes de Mogador, Commune Territoriale d'Essaouira, Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau de Comptabilité de la Direction Provinciale Des Eaux Et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à :
- Lot 1 : Huit mille dirhams (8.000,00 Dhs).
 - Lot 2 : Huit mille dirhams (8.000,00 Dhs).
 - Lot 3 : Dix mille dirhams (10.000,00 Dhs).
 - Lot 4 : Dix mille dirhams (10.000,00 Dhs).
 - Lot 5 : Cinq mille cinq cent dirhams (5.500,00 Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :
- Lot 1 : Trois cent mille dirhams (300.000,00 Dhs).
 - Lot 2 : Trois cent mille dirhams (300.000,00 Dhs).
 - Lot 3 : Trois cent quarante neuf mille huit cent dirhams (349.800,00 Dhs).
 - Lot 4 : Trois cent quarante neuf mille huit cent dirhams (349.800,00 Dhs).
 - Lot 5 : Deux cent mille quatre cent dix neuf dirhams, quatre vingt centimes (200.419,80 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 di-Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier conformément au tableau ci-dessous :

Lots	Secteur	Qualifications exigées	Catégorie
1, 2 et 5	2	2,2	1 à 5
3 et 4	2	2,2	1 à 4

N°7560/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la culture et de la jeunesse et des sports
Département de la communication
Institut Supérieur de l'Information et de la communication



**AVIS RECTIFICATIF RELATIF
A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 1/2021**

Il est porté à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 1/2021, relatif à l'acquisition, l'installation, l'installation et la mise en service de matériel technique audiovisuel pour le compte de l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) à Rabat a été rectifié comme suit :

1. Report de la date d'ouverture des plis du 07 septembre 2021 à 10h00 au 21 septembre à 10h00 ;
2. Report de la date de dépôt des prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres du 06 septembre 2021 avant 16 heures au 20 septembre 2021 avant 16 heures.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement

N°7558/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ENVOYÉ AU BAIN	PAS DONNÉE	SIMPLE EXÉCUTANT		PÈRE D'ÉLECTRE	EXPRIMÉ	DIRIGÉ DE BAS EN HAUT		DONNE L'EXEMPLE	NOTE FOULET		CE N'EST PAS SORCIER
								NEZ			
PARTIE DU NÉANT				CASE BLANCHE EN KIT						MARQUE UN BLUT	
ASCÈTE REPTILE								COLÈRE MARE			
					SAGARRE						
À L'ENVERS: COEUR TENDRE				INTERVALLE MUSICAL		SANGLOT COURT		POIL À MOI			
HARMONIEUX		PRONOM PERSONNEL RÉFLÉCHI		AVANCE EN BERNE							
								FIN DE PARTIE		GRECQUE MOITIÉ	
PIGE À L'ENVERS						POCHE					
CHICHE MORCEAU DE RAP	PÈRE	DANS LA FRAIRIE	APERÇU À LA FLAN			POUR CHASSER LE CAFARD		EN COUPLE NOUVEAU			
						VOYELLES		LETTRES DE VERDI		GRECQUE	
PUBLIÉ						ARRIVÉ					
LETTRE D'AMOUR											

Solution mots flechés d'hier

M	I	L	L	I	A	R	D	A	I	R	E
N	U	L	L	E	M	E	N	T	O		
C	R	U	R	E	N	E	O	N			
I	E	R									
A	N	T	E	D	I	L	U	V	I	E	N
E	T	R	N	L	E	C	E	R	N	E	
R	E	L	E	V	E	R	A	T			
F	A	U	S	A	T	S	S	N			
T	O	S	R	A	A	R	A				
I	V	E	R	O	G	I	V	E			
C	O	N	T	R	E	P	A	R	T	I	E
N	I	E	R	E	T	N	A				

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

Horizontalement.

- I. Peut servir d'alibi.
- II. Elle a guetté en vain. - Il est aussi piquant avec deux L en moins.
- III. Des petites qui font le Tour de France. - Travaille sur le bord.
- IV. Il leur suffit d'un petit trou pour sortir. - Ainsi.
- V. Hors champ. - Tout nu.
- VI. Fille de famille. - Tape sur le chef.
- VII. Vu sur les autos d'Amsterdam. - Oiseaux hauts en couleurs. - Sa gourmandise lui coûta cher.
- VIII. Ennemis de nos ennemis. - C. - Tous les films finissent ainsi.
- IX. Ne survécut pas à Trafalgar. - Par ici la sortie.
- X. Vous sonnent pour vous taper.

Verticalement.

- 1. Incompréhensible.
- 2. Elle cherche à accrocher le lecteur. - Sous le feu des caméras.
- 3. Est enrhumé. - Elle passe àgrave; Strasbourg.
- 4. Faute au jeu à XIII. - On y récupère des épaves.
- 5. Ses plumes finissent sur nos plumes. - Chute des Romanov.
- 6. Grand tralala. - Elle s'attaque aux ados.
- 7. Deux romains d'Italie. - Ouvre le col.
- 8. Comme des maisons mal famées. - Le bon endroit pour faire un coucou.
- 9. Sert à emballer. - Sale mouche.
- 10. Elles savent partir à point. - Plein la cafetière.
- 11. Elle finit son cours à Rennes. - Elle connaît Sambre et Meuse par cœur.
- 12. Pleines de mauvaise humeur.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	E	N	C	A	U	S	T	I	Q	U	E	R
II	F	O	U		R	E	A	L	I	S	T	E
III	F	U	R	O	N	C	L	E		U	R	E
IV	I	S	E	R	E		E	S	P	R	I	T
V	L		T	I	S	S	E		R	E	P	U
VI	O	T	E	E		O	S	L	O		E	D
VII	C	H	E	N	A	L		E	M	E	R	I
VIII	H	E		T	R	O	U	V	E	S		E
IX	E	S	S	E	N		R	E	N	A	L	E
X	R	E	T	R	O	V	I	S	E	U	R	S

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
				6		1	3	7			3	2					
2	9							4			7	1	3				
6	3		2	5		9	1				4	8	9				
9	1		8			7			4	2				5	7		
		6				1			7	1	5		2	4			
		2			7	6	9		8	5			9	1			
	6	8		7	9	3	1			2	9	7					
1						7	5				8	6	1				
5	3	1		8									3	8			
Difficile									Expert								
					6					1	2				6		
5				9		3	1		4			9	7				
		7		2		8					3		9				
		1				9	4		7	8	1	9					
		8				1						4					
3	2					7						8	6	9	2		
	1			6	5						6		5				
7	9			4			2				8	3				5	
				3					7			1	3				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
3	8	5	4	6	2	9	1	7	5	6	4	7	2	9	1	8	3
9	7	6	8	3	1	5	2	4	3	9	8	5	1	4	2	6	7
2	4	1	9	7	5	6	8	3	1	2	7	6	8	3	5	4	9
1	6	4	5	9	3	8	7	2	4	7	2	8	9	1	3	5	6
5	3	8	2	1	7	4	6	9	9	3	1	2	6	5	4	7	8
7	2	9	6	8	4	1	3	5	8	5	6	3	4	7	9	2	1
4	9	3	1	2	6	7	5	8	7	4	3	9	5	8	6	1	2
8	1	2	7	5	9	3	4	6	6	8	5	1	3	2	7	9	4
6	5	7	3	4	8	2	9	1	2	1	9	4	7	6	8	3	5
Difficile									Expert								
4	6	5	1	8	7	3	9	2	5	7	6	4	8	3	9	2	1
9	3	8	5	2	6	1	4	7	8	9	4	6	2	1	7	5	3
7	2	1	4	3	9	5	6	8	3	2	1	9	5	7	6	4	8
8	4	6	3	7	5	2	1	9	9	3	2	7	6	4	1	8	5
5	9	3	2	1	4	7	8	6	6	8	7	3	1	5	2	9	4
1	7	2	9	6	8	4	3	5	4	1	5	2	9	8	3	7	6
6	8	4	7	5	3	9	2	1	1	4	9	5	7	6	8	3	2
3	1	7	6	9	2	8	5	4	2	5	8	1	3	9	4	6	7
2	5	9	8	4	1	6	7	3	7	6	3	8	4	2	5	1	9

Sport

Avec Boateng, Lyon conclut un mercato d'opportunités



Réactif plutôt qu'actif: en recrutant le défenseur allemand Jérôme Boateng, Lyon a su saisir des opportunités pour constituer un effectif en apparence compétitif pour jouer les premiers rôles en Ligue 1 et être ambitieux en Ligue Europa.

Outre Boateng (32 ans), libre de tout contrat après dix années passées au Bayern Munich, qui a signé deux ans, l'OL a recruté le défenseur italo-brésilien, Emerson Palmieri (27 ans, Chelsea) en prêt et le Suisse Xherdan Shaqiri (29 ans, Liverpool) pour un transfert de six millions d'euros (plus 5 M EUR de bonus).

Si l'on considère le retour de prêt de l'Atletico Madrid de son avant-centre Moussa Dembélé, capable d'inscrire quinze à vingt buts chaque saison, l'Olympique lyonnais peut

considérer avoir réalisé son marché à moindre coût avec des joueurs expérimentés au plus haut niveau.

Les recrutements des défenseurs Damien Da Silva (33 ans) et du Brésilien Henrique (27 ans), tous deux en fin de contrat à Rennes et au Vasco de Gama apparaissent secondaires. Ils seront plutôt des compléments.

"Ce mercato est conforme à ce que nous souhaitons. Nous n'avons pas de problèmes financiers à court terme. Il y a eu un peu d'efficacité et beaucoup de professionnalisme pour recruter les trois derniers joueurs que nous avons engagés (Boateng, Shaqiri, Emerson). Nous voilà armés", s'est réjoui le président Jean-Michel Aulas en conférence de presse.

Au rayon des cessions, l'Olym-

pique lyonnais a enregistré environ 47 millions de recettes auxquelles il faut soustraire 2,5 M EUR à devoir au FC Metz sur le transfert de Maxwell Cornet, cédé pour 15 M EUR à Burnley (Angleterre).

Les transferts de Joachim Andersen à Crystal Palace (Angleterre) et de Jean Lucas à Monaco ont rapporté 28,5 M EUR. Celui de Melvin Bard à Nice, 3 M.

Pour autant, l'OL a semblé parfois subir les événements plus qu'il ne les a devancés. A commencer par le recrutement, fin juin, de l'entraîneur, Peter Bosz, adepte d'un style résolument offensif, alors que le club souhaitait engager Christophe Galtier, partisan d'un jeu plutôt défensif avec des centres mais qui a préféré choisir Nice.

Et pour terminer, l'Olympique

lyonnais a encore cherché dans les dernières heures à engager un attaquant (Gaëtan Laborde, Sardar Azmoun) pour finalement faire signer Boateng, un défenseur. Cela semblait plutôt une priorité au vu des faiblesses défensives constatées depuis le début de la pré-saison.

"C'était une interrogation que nous avons eue finalement après l'intervention de Peter Bosz notamment sur l'opportunité de recruter Boateng. Il y a aussi l'enchaînement des matches à partir de septembre", a plaidé Juninho qui a confirmé avoir averti le défenseur central brésilien Marcelo Guedes que l'OL "ne comptait plus sur lui", bien qu'il ait prolongé de deux ans en mars.

De son côté, Juninho n'a pas toujours semblé être un acteur majeur de ce mercato reconnaissant le

rôle important tenu par Bosz dans l'arrivée de Boateng.

Au final, le club lyonnais, actuel 9e de Ligue 1, semble en mesure de jouer le haut du tableau alors que Jean-Michel Aulas, qui souligne la présence de nombreux internationaux dans son équipe, espère aussi attendre le dernier carré de la Ligue Europa.

Et l'OL pourrait être encore actif cet hiver pour remodeler son effectif alors que trois joueurs devraient aller jouer la Coupe d'Afrique des nations.

"Rien ne dit que nous n'avons pas négocié un certain nombre de choses pour janvier", a confié le président lyonnais.

Mais pour l'heure, seuls les résultats donneront une idée de la réussite de l'été lyonnais.

Le mercato XXL du PSG fait grincer des dents



Le mercato doré du Paris Saint-Germain, en pleine crise du Covid, suscite des critiques féroces en Europe, comme celle du président de la Liga espagnole, Javier Tebas, pour qui les "clubs-Etats" sont "aussi dangereux" pour le football que la défunte Super Ligue.

"Nous avions été critiques envers la Super Ligue parce qu'elle détruit le football européen, et nous sommes tout aussi critiques avec le PSG", a écrit le patron de La Liga sur Twitter, dans la nuit de mardi à mercredi.

Propriété du fonds souverain du Qatar, le PSG venait de boucler un mercato royal, avec Lionel Messi en tête d'affiche, mais aussi Sergio Ramos, Gianluigi Donnarumma, Georginio Wijnaldum, Achraf Hakimi, Nuno Mendes, tout en

refusant une offre de 180 millions d'euros pour Kylian Mbappé, convoité par le Real Madrid.

Certes, le génie argentin, le roc espagnol, le meilleur gardien de l'Euro et le capitaine des Pays-Bas sont arrivés libres, mais leur recrutement gonfle la masse salariale pharaonique du PSG.

"Les clubs-Etats sont aussi dangereux pour l'écosystème du football que la Super Ligue", tonne Tebas, visant le Qatar, derrière le PSG et les Emirats Arabes Unis, derrière Manchester City.

"Des pertes Covid à plus de 300 M EUR, des revenus de droits TV en baisse de 40% en France et +500 M EUR en salaire ? Intenable", a ajouté le président de Ligue espagnole.

Dans le quotidien sportif ibérique AS, Alfredo Relano est également

préoccupé par "la bataille insensée" d'un point de vue économique.

"Le Madrid était prêt à payer 200 M EUR pour un joueur qu'il pouvait avoir gratuitement dans un an ; le PSG a refusé l'argent, assumant la possibilité, qui semble certaine, que dans un an le joueur s'en aille sans compensation pour le club", s'étonne l'éditorialiste.

La Liga peut être amère, avec plusieurs clubs, comme le FC Barcelone, lourdement endettés et engagés dans une cure d'assainissement budgétaire, elle a perdu toutes ses plus grandes stars en l'espace de quelques années (Neymar en 2017, Cristiano Ronaldo en 2018, Zinédine Zidane, Ramos et Messi cet été...).

Mais en Angleterre et en Allemagne aussi on peste contre le PSG. Le club parisien n'a pas souhaité réagir et réserve une éventuelle réponse pour plus tard.

"Il est évident qu'il faut s'inquiéter des conditions de concurrence qui doivent devenir plus équitables", notait récemment dans L'Equipe l'ex-patron du Bayern Munich, Karl-Heinz Rummenigge.

Il souhaite "adapter le fair-play financier (FPF) avec des critères encore plus rigoureux. Nous avons besoin d'un retour à l'avantage de rationalité."

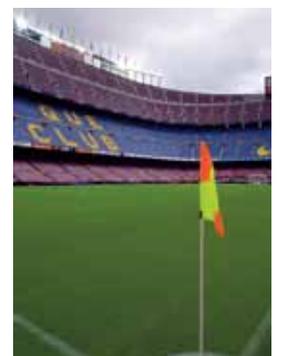
Les jauges relevées à 60% dans les stades de foot en Espagne

L'Espagne a relevé les capacités d'accueil pour les événements sportifs à 60% pour les lieux extérieurs, notamment les stades de foot et à 40% pour les salles couvertes, a annoncé mercredi le ministre de la Santé.

"Les jauges d'événements sportifs, en particulier celles de la Liga et de l'ACB", le championnat d'Espagne de basket, ont été relevées, "passant à 60% en extérieur et 40% en intérieur", a indiqué Carolina Darias, lors d'une conférence de presse, précisant qu'il reviendrait aux différentes régions d'Espagne d'adopter ses jauges maximales ou de les abaisser en fonction de leur situation sanitaire.

La mesure entre en vigueur immédiatement et concernera "tout le mois de septembre", a-t-elle précisé.

Le reste des précautions -port du masque obligatoire, consom-



mation de boisson, de nourriture et de tabac interdite- ne changent pas.

Mercredi, le pays, l'un des champions de la vaccination en Europe, a atteint son objectif de vacciner 70% de sa population contre la Covid-19 avec 33,3 millions d'Espagnols vaccinés.



Halilhodzic explique l'écartement de Ziyech "L'indiscipline" y est pour quelque chose

Dans une déclaration à la presse en marge de la dernière séance d'entraînement des Lions de l'Atlas au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, tenue mercredi à la veille de la rencontre Maroc-Soudan, le sélectionneur national a enfin évoqué l'écartement de Hakim Ziyech.

Il a expliqué, à ce propos, que le comporte-

ment du joueur "n'est pas adapté à l'équipe nationale, notamment son manque de discipline quand il s'agit d'assister aux entraînements et d'appliquer les directives de l'entraîneur", insistant qu'il n'accepte pas ce genre d'attitudes car l'équipe nationale "est au-dessus de toutes considérations".

Il convient de rappeler qu'après le match

contre le Soudan, le Onze national s'envolera aujourd'hui pour Conakry en vue d'affronter lundi prochain la Guinée pour le compte de la seconde journée du groupe I des éliminatoires du Mondial FIFA Qatar 2022.

A noter que la Guinée-Bissau et la Guinée se sont neutralisées, un partout, en match comptant pour la première journée du groupe I.

Jeux paralympiques

De l'or pour Hili et de l'argent pour Amguoun



Le champion marocain Abdeslam Hili a offert jeudi au Royaume sa première médaille d'or aux Jeux paralympiques de Tokyo 2020, en battant le record mondial des 400 m (T12) en 47 sec 59/100è. Hili a pris le dessus sur l'Américain Noah Malone, deuxième en 47 sec 93/100è, et le Tunisien Rouay Jebabli, qui complète le podium en 48 sec 01/100è.

Pour sa part, le deuxième Marocain

de la course, Mahdi Afri est arrivé en quatrième position (48 sec 93/100è).

Toujours jeudi, l'athlète Mohamed Amguoun a remporté la médaille d'argent des 400 m (T13) dans le cadre des Jeux paralympiques de Tokyo.

Amguoun, qui détient le record du monde de l'épreuve (46.92), établi à Londres en 2017, a terminé deuxième en parcourant les 400 m en 47 sec 70/100è, derrière l'Algérien Skander Djamil Athmani (46 sec 70/100è).

De son côté, le Namibien Johannes Nambala a complété le podium grâce à son meilleur chrono de la saison (48 sec 76/100è).

Il s'agit de la cinquième médaille décrochée par le Maroc lors de ces jeux, après les médailles d'argent et de bronze de Youssa Karim et Hayat El Garaa de l'épreuve du lancer du disque (F41), et celle également en bronze de Saïda Amoudi au lancer du poids (F34).

Championnat d'Afrique de handball des clubs vainqueurs de coupe

Widad Smara en finale

Widad Smara, représentant du Maroc au 37ème Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe (CACVC) de handball "messieurs" a poinçonné son ticket pour la finale en dominant, mercredi, les Congolais de la JS Kinshasa (30-22). Le club marocain avait remporté haut la main le match des quarts de finale face à l'équipe nigérienne de Sokoto Rima sur un score confortable de 47 à 27 alors que la JS Kinshasa s'était qualifiée au détriment des Red Stars de Côte d'Ivoire (26-21).

Widad Smara, qui n'a encaissé aucune défaite depuis l'entame du championnat, croisera le fer avec les Egyptiens d'Al Ahly qui ont validé leur billet pour la finale après une victoire serrée, le même jour, face à l'Inter Club d'Angola (34-30).

Seize clubs prennent part à ce championnat (24 août - 2 septembre). Ils sont répartis sur quatre groupes.

Widad Smara avait hérité du groupe B, aux côtés de l'ASFA (Sénégal), d'Interclub (Angola) et de la Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK) de la République démocratique du Congo (RDC).



Éliminatoires du Mondial 2022

Le Portugal assure, la France peine



Le Portugal a gagné grâce à l'incévitable Cristiano Ronaldo contre l'Irlande (2-1) mercredi à Faro, lors de la 4e journée des qualifications pour le Mondial-2022 au Qatar, alors que la France n'a pas réussi à battre la Bosnie-Herzégovine (1-1).

Cristiano Ronaldo a dû attendre la

89e minute du match contre les Irlandais pour égaliser à 1-1, puis la 96e minute pour faire passer le score à 2-1 et sauver la mise de sa Seleção.

Il a surtout marqué ses 110e et 111e buts en sélection nationale, ce qui en fait le meilleur buteur de l'histoire dans ce domaine bien précis, avec un

nouveau record à la clé, devant l'Iranien Ali Daei (109).

Les Irlandais venaient de perdre deux matches d'affilée, mais ils ont longtemps mené 1-0 contre les Portugais, grâce à un but d'Egan (45e). Ce double historique de "CR7", un de plus, permet aux Portugais de rester au contact des Serbes qui ont facilement disposé du Qatar (4-0), invité spécial du groupe A.

Pendant ce temps à Strasbourg, dans le groupe D, les champions du monde se sont d'abord fait surprendre par un tir tendu de l'inoxydable Edin Dzeko (36e), 35 ans et 115 sélections, et ont égalisé quatre minutes plus tard grâce à Antoine Griezmann (40e). Puis plus rien.

L'expulsion de Jules Koundé, cinq minutes après la reprise, a facilité la tâche des Bosniaïens. Mais les Bleus ne s'en sortent pas si mal car l'Ukraine ne s'est contenté d'un match nul (2-2) au Kazakhstan, lanterne rouge de ce

groupe D.

Demi-finaliste de l'Euro en juillet, le Danemark est toujours bien installé en tête du groupe F. La venue de l'Ecosse, deuxième avant ce match, n'a été qu'une formalité pour les Danois (2-0) qui repoussent les Ecossais à sept longueurs.

Un autre duel de haut de tableau, dans le groupe H, a opposé la Russie à la Croatie, pour une revanche de leur quart de finale du Mondial-2018. Sans

qu'il y ait de vainqueur (0-0), comme dans l'autre duel de la soirée, dans ce groupe, entre la Slovaquie et la Slovaquie (1-1).

C'était un peu la soirée des matches nuls puisque dans le groupe G la Turquie n'a pas réussi à battre le Monténégro (2-2), pendant que les Pays-Bas allaient faire match nul à Oslo contre la Norvège (1-1) qui a encore pu compter sur un but de l'insatiable Erling Haaland.

CR7 extrêmement heureux de son record

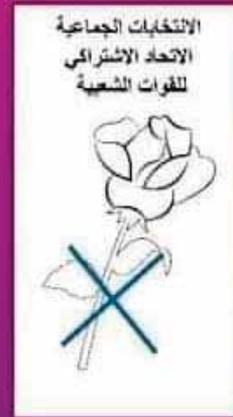
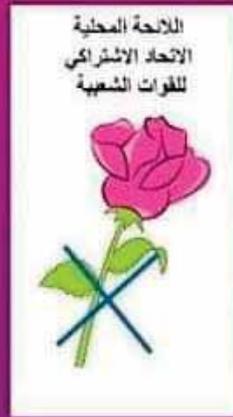
"Je suis bien sûr très content d'avoir marqué les deux buts qui nous ont donné la victoire et je suis très heureux aussi pour le record. (Sur les raisons de son succès) C'est la motivation et l'envie que j'ai de continuer à jouer au football. Ce dernier contrat que j'ai signé (avec Manchester United) m'a rendu heureux de revenir à la maison (...) Marquer des buts, offrir du spectacle et gagner des titres, c'est ce que j'aime le plus (...) Ce record m'appartient et il est unique. Il me manquait un but, j'en ai marqué deux (ses 110e et 111e buts en sélection, ndlr), je suis extrêmement heureux", a déclaré Cristiano Ronaldo à la télévision publique portugaise RTP.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate



اقتراع 8 شتنبر 2021



صوتوا على رمز الوردة
رمز مرشحات و مرشحي
الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية